

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984

Annexe au procès-verbal de la séance du 13 juin 1984.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la commission des Affaires culturelles (1) à la suite de la mission effectuée du 28 février au 1^{er} mars 1984 pour étudier les conditions dans lesquelles l'information diffusée par les sociétés de programme de radio et de télévision en Corse rend compte de l'activité des mouvements séparatistes.

Par MM. Charles PASQUA, Roger BOILEAU et Jules FAIGT,

Sénateurs.

(1) Cette Commission est composée de : MM. Léon Eeckhoutte, *président* ; Paul Séramy, Adrien Gouteyron, Michel Miroudot, Mme Brigitte Gros, *vice-présidents* ; MM. James Marson, Jacques Habert, Jacques Carat, Pierre Vallon, *secrétaires* ; M. Guy Allouche, Mme Danielle Bidard, MM. Jean-Pierre Blanc, Marc Bœuf, Roger Boileau, Philippe de Bourgoing, Pierre Carous, Auguste Cazalet, Adolphe Chauvin, Charles-Henri de Cossé-Brissac, Jean Delaneau, Charles Descours, Michel Durafour, Jacques Durand, Jules Faigt, Claude Fuzier, Michel Giraud, Yves Goussebaire-Dupin, Guy de La Verpillière, Henri Le Breton, Jean-François Le Grand, Mme Hélène Luc, MM. Kléber Malécot, Hubert Martin, Christian Masson, Dominique Pado, Sosefo Makape Papiilio, Charles Pasqua, Jacques Pelletier, Maurice Pic, Roger Quilliot, Jean Roger, Roland Ruet, Guy Schmaus, Abel Sempé, Franck Sérusclat, Pierre Sicard, Raymond Soucaret, Pierre-Christian Taittinger, Raymond Tarcy, Albert Vecten, Marcel Vidal.

SOMMAIRE

	Pages
	—
Introduction	3
1. Les principes en cause	6
2. Les structures de l'information en Corse	9
3. Le contenu de l'information sur les antennes du service public régional	12
4. La répartition des temps d'antenne et la place accordée aux mouvements séparatistes	19
 Conclusion	 27
 Annexes :	
1. Liste des personnalités entendues	33
2. Compte rendu sténographique du journal <i>Corsica Sera</i> du 15 juin 1983	35
3. Compte rendu sténographique du journal <i>Corsica Sera</i> du 27 septembre 1983 ...	36
4. Compte rendu sténographique du journal <i>Corsica Sera</i> du 6 juillet 1983	38
5. Compte rendu sténographique du journal <i>Corsica Sera</i> du 27 juin 1983	39
6. Compte rendu sténographique du journal <i>Corsica Sera</i> du 9 juillet 1983	40
7. Compte rendu sténographique du journal <i>Corsica Sera</i> du 11 juillet 1983	41
8. Analyse du journal <i>Corsica Sera</i> du 28 janvier au 6 mai 1983	42

SIGLES FIGURANT DANS LE RAPPORT

- Ex-C.C.N.** Ex-Consulte des Comités nationalistes.
- C.F.R.** Association pour la Corse Française et Républicaine.
- Ex-FL.N.C.** Ex-Front de Libération Nationale Corse.
- Intergroupe** Formation de l'Assemblée de Corse qui regroupe 7 personnes (1 M.C.S. + 1 P.P.C., 2 « Diaspora Sud » — dissidents U.P.C. — et 3 divers droit).
- M.C.A.** Mouvement Corse pour l'Autodétermination.
- M.C.D.** Mouvement pour la Corse Démocratique.
- M.C.S.** Mouvement Corse pour le Socialisme.
- P.P.C.** Parti Populaire Corse.
- S.O.P.** Service d'Observation des Programmes.
- U.P.C.** Union du Peuple Corse.

INTRODUCTION

MESDAMES, MESSIEURS,

L'histoire des vingt dernières années a montré que le Sénat s'est toujours penché avec une attention soutenue sur les organismes de la communication audiovisuelle. Il suffit de rappeler la création en 1967 de la Commission de contrôle sur l'accomplissement des missions de l'O.R.T.F. ; en 1971, la mission d'information sur la gestion de l'O.R.T.F., en particulier la publicité diffusée dans certaines émissions et, en 1978, la Commission d'enquête sur les conditions financières dans lesquelles sont produits les programmes des sociétés nationales de télévision.

C'est dire l'intérêt qu'a constamment porté la Haute Assemblée à ces problèmes et ce n'est sans doute pas par hasard que son attention a été appelée sur la situation de la Communication audiovisuelle dans la Région de Corse. Un point mérite cependant d'être relevé : **c'est la première fois qu'une commission parlementaire est amenée à contrôler des stations régionales du service public de la Communication audiovisuelle.**

Comme on le verra tout au long du présent rapport, F.R. 3 Corse et Radio-Corse F.M. ont accumulé tant de maladroites et de fautes depuis leur création il y a à peine plus d'un an, que, de tous côtés, les protestations se sont multipliées. Certes, votre Commission sait d'expérience que la Communication audiovisuelle étant l'objet de convoitises, les commentaires qui sont portés sur elle doivent être appréciés avec précaution. Mais, dans le cas de la Corse, ce qui a surpris, puis inquiété, c'est la constance des plaintes et la diversité de leurs origines. **Il n'est pour ainsi dire pas une famille politique dont un ou plusieurs représentants ne se soit fait l'écho du mécontentement provoqué par la manière dont l'information régionale est présentée dans l'île.** L'inquiétude et l'indignation sont allées en augmentant à mesure que la situation politique, économique et sociale de l'île se dégrade sous l'effet de la pression de mouvements séparatistes qui ont choisi d'imposer leurs idées par le moyen du terrorisme. Tous les interlocuteurs rencontrés par la mission ont estimé, même avec les nuances propres à la sensibilité de chacun, que la radio et la

télévision en Corse, loin d'atténuer la portée des actions de ces mouvements subversifs, sont devenues, dans les faits, leur porte-parole.

La Commission n'aurait pas été fidèle à ses traditions et le Sénat à sa réputation s'ils s'étaient contenté de renvoyer l'écho de ces plaintes sans faire une analyse approfondie de la situation et entendre sur place les personnalités qui, à un titre ou à un autre, peuvent porter sur l'information dans l'île un jugement autorisé.

C'est pourquoi votre Commission, au cours de sa séance du 25 janvier 1984, décidait de confier à **M. Charles Pasqua**, rapporteur pour avis des crédits de la Communication audiovisuelle, les pouvoirs spéciaux prévus à l'article 22 *bis* du Règlement du Sénat, lequel dispose que :

« Les diverses commissions désignent chacune au gré de sa compétence les sénateurs qui suivent et apprécient la gestion des entreprises nationales et des sociétés d'économie mixte, conformément aux dispositions de l'article 164 de l'ordonnance n° 58-1374 du 30 décembre 1958 portant loi de finances pour 1959. »

Au terme de ladite ordonnance de 1958, il est prévu que :

« Le contrôle des membres du Parlement, désignés pour suivre et apprécier la gestion des entreprises nationales et des sociétés d'économie mixte s'étend aux sociétés ou entreprises dans lesquelles les capitaux d'origine publique représentent plus de 50 % et qui sont soumises au contrôle de la commission de vérification des comptes des entreprises publiques.

« Les rapports particuliers de la commission de vérification des comptes des entreprises nationales instituée par l'article 56 de la loi n° 48-24 du 6 janvier 1948 afférents aux entreprises contrôlées par cette commission, sont tenus à la disposition des membres du Parlement désignés pour suivre et apprécier la gestion des entreprises nationales et des sociétés d'économie mixte. Ceux-ci seront en outre habilités à se faire communiquer tous documents de service, de quelque nature que ce soit, relatifs au fonctionnement des entreprises, sociétés ou établissements soumis à leur contrôle. Les rapporteurs disposeront, sur décision de la commission compétente, des pouvoirs d'investigation les plus étendus sur pièces et sur place. Dans ce cas, tous les moyens matériels de nature à faciliter leur mission devront être mis à leur disposition. »

La Commission a décidé que la mission devra s'attacher à vérifier sur pièce et sur place les conditions dans lesquelles l'information diffusée par les sociétés de programme de radio et de télévision en Corse rend compte de l'activité des mouvements séparatistes.

La Commission a estimé, par ailleurs, que la nature des problèmes soulevés dépassait les clivages politiques traditionnels et qu'il convenait, en conséquence, que la mission soit composée de sénateurs appartenant aux différents groupes du Sénat. C'est pourquoi **M. Roger Boileau**, sénateur de la Meurthe-et-Moselle, **M. Jules Faigt**, sénateur de l'Hérault, **M. Roland Ruet**, sénateur de l'Ain et **M. James Marson**, sénateur de la Seine-Saint-Denis, ont été désignés pour accompagner le Rapporteur pour avis des crédits de la Communication audiovisuelle (1).

Les 28 et 29 février et le 1^{er} mars 1984, la mission s'est rendue successivement à Ajaccio et à Bastia. Elle a entendu près de vingt personnalités, préfets, parlementaires, magistrats, élus de région et des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle (2).

La mission a, par ailleurs, visité les locaux de F.R. 3 Corse et de Radio-Corse F.M. et s'est entretenue avec les responsables de ces organismes.

Au cours de son déplacement, les membres de la mission se sont fait communiquer des documents écrits et filmés afin de préparer le présent rapport.

*
**

Il reste aux membres de la mission le devoir aussi délicat qu'agréable de remercier tous ceux qui, à Paris et en Corse, les ont aidés dans leur tâche et leur ont permis d'accomplir ce déplacement dans les meilleures conditions.

Nommer une personne en particulier serait commettre une injustice envers les autres. En distinguer certaines serait risquer des omissions aussi fâcheuses qu'imméritées.

Qu'ils veuillent donc bien tous trouver ici l'expression de leur sincère et profonde gratitude.

*

(1) MM. James Marson et Roland Ruet, empêchés, n'ont pu finalement effectuer le déplacement.

(2) Voir la liste en annexe n° I, p. 33.

1. LES PRINCIPES EN CAUSE

L'actualité récente a montré combien les rapports entre les autorités judiciaires et les organismes de la communication audiovisuelle étaient délicats. Il est donc indispensable que ce rapport d'information s'ouvre sur une rapide introduction théorique pour justifier la position de votre Rapporteur, à la fois sur cette affaire et sur celle de F.R. 3 Lille.

En effet, l'opinion ne comprendrait pas qu'une même personne, dans un cas, formule des critiques à l'encontre de certains journalistes, et, dans l'autre, se fasse, en quelque sorte, leur avocat. Cette dualité passerait pour une contradiction. Elle mérite donc quelques éclaircissements.

En se plaçant sur le terrain des principes — qui doit être par excellence celui du législateur —, on remarque que dans les deux affaires, les principes en cause ne sont pas les mêmes et qu'ils n'ont pas le même rang.

Celui qui vient en premier et que, par vocation, les représentants de la souveraineté nationale, comme d'ailleurs les autorités de la République, doivent constamment défendre : **l'unité nationale.**

Quels que soient les mots ou les concepts que l'on utilise pour l'exprimer, ce principe s'impose et prime les autres : il y va de la survie de la communauté nationale et de la solidarité entre les éléments qui la composent.

Aucune liberté publique ne peut excuser une atteinte à ce principe : sa ruine entraîne en effet celle de tous les autres, car il les conditionne. Il est lui-même le préalable : tous les autres principes le supposent.

Or, l'ordre public qui est le garant du maintien de l'unité nationale risque d'être facilement oublié.

Souvent, le citoyen pense à l'échelle individuelle, beaucoup plus qu'à l'échelle collective. Là où le civisme est un acquis social indiscuté, on n'a pas tendance à méditer « ce qui va de soi » et le principe de l'unité nationale n'est en cause que dans des circonstances exceptionnelles.

Il revient naturellement au Parlement, lorsqu'il l'estime nécessaire, d'en appeler à la conscience de tous, lorsque des faits surviennent de nature à y porter atteinte.

Le second principe en cause dans les deux affaires concerne la liberté d'expression et la protection des sources d'information des journalistes.

La liberté de la communication, entendue dans son sens le plus général, n'est pas officiellement reconnue. Toutefois, elle résulte de l'addition de trois libertés explicitement proclamées : la liberté d'expression prévue à l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la liberté de la presse, résultant de la loi de 1881 et enfin la liberté de la communication audiovisuelle adoptée en juillet 1982.

La liberté de la presse implique la liberté d'information des journalistes. Chacun est bien conscient qu'il est indispensable que le journaliste ait accès au maximum de sources d'information et cela sans entraves. Les journalistes doivent donc être en droit de protéger le secret de leurs sources et de s'en voir reconnaître la protection.

Le troisième principe concerne la souveraineté de l'autorité judiciaire qui répond elle aussi à certaines exigences. Un magistrat, surtout s'il s'agit d'un magistrat-instructeur, est totalement libre dans la conduite de ses investigations, il est vrai, dans le respect des règles du Code de procédure pénale. L'inaéquivocité des magistrats du siège, prévue par la Constitution elle-même, montre assez l'importance qui s'attache à l'exercice de cette souveraineté en dehors de toute pression.



Les nouveaux moyens de transmission ou modes de communication rendent la conciliation de ces principes plus délicate... et plus nécessaire.

L'image est devenue dans notre société de plus en plus présente et puissante. On comprend aisément qu'elle soit recherchée comme un indice ou un témoignage par la justice.

— **L'image fait choc.** Elle a un impact sur l'opinion sans commune mesure avec l'écrit. Un mot comme « échauffourée » est bien peu de chose comparé à l'image filmée d'une émeute. L'un doit être converti en image mentale, tandis que l'autre s'impose telle quelle.

— **L'image est aussi irrécusable.** Un article de presse est par nature sujet à caution. Il fait appel au témoignage humain et le lecteur peut le disséquer à loisir. Le reportage filmé est un document complet, chargé de preuves, qui s'impose au spectateur.

La même observation peut être faite pour les photographies.

La justice est donc tentée de les utiliser et, au regard des textes en vigueur, rien n'interdit la saisie.

Sans doute convient-il de distinguer la saisie de documents qui ont été publiés de celle de documents qui ne l'ont pas été. Dans le premier cas, il n'y a pas d'atteinte à la liberté de l'information, puisqu'il s'agit de documents confectionnés et diffusés par des journalistes sous leur responsabilité. Dans le second cas, la saisie de documents qui n'ont pas été publiés fait problème.

Elle constitue matériellement une collaboration forcée avec les autorités judiciaires et elle peut porter atteinte au crédit des journalistes. On voit tout de suite les conséquences de ces pratiques. Devenus ou pouvant devenir des auxiliaires de la justice, les journalistes pourraient se montrer de plus en plus réticents à faire leur métier et l'opinion ne tarderait pas à les considérer comme des « indicateurs » virtuels. Le droit à l'information pourrait à terme se trouver vidé de toute substance.

Le problème se pose donc avec acuité et il importe de proposer des solutions.

Le présent rapport qui aborde, entre autres, la question de la saisie de documents audiovisuels en esquissera pour le cas particulier des événements de Corse. Les auteurs du présent rapport sont bien conscients que chaque affaire a ses particularités et que ce qui peut être préconisé dans un cas ne peut l'être dans d'autres.

2. LES STRUCTURES DE L'INFORMATION EN CORSE

Les organes d'information en Corse sont relativement plus développés que dans d'autres régions de France. Les deux plus grands journaux quotidiens : *Corse-Matin* et *le Provençal*, sont très suivis. On vend en Corse un journal pour trois habitants, contre un pour cinq sur le continent. Le journal fait partie de la vie régionale. Les lecteurs réagissent en écrivant parfois avec passion. En Corse, un journal est disséqué, un éditorial commenté, une information vérifiée.

Les journalistes sont constamment soumis à l'appréciation de leurs lecteurs. Le public étant averti, il sait faire la synthèse. Le public étant très diversifié, il faut se garder d'imposer une thèse dans un sens ou dans l'autre. Plus qu'ailleurs, les journalistes doivent être au plus près des choses tout en observant une rigueur absolue dans la présentation des faits. Le public en Corse est également très disponible et fait preuve d'une maturité bien supérieure à la moyenne mais, en contrepartie, il attend beaucoup des organes d'information.

C'est dans ce contexte, dont le rappel s'imposait, que doit être appréhendée la création des stations du service public de l'audio-visuel.

Jusqu'à l'automne de 1983, la radio et la télévision du service public n'étaient représentées que par les chaînes nationales. Certes, F.R. 3 Marseille couvrait la région de Corse, mais elle ne disposait pas d'une station installée dans l'île, dotée d'une équipe autonome.

La création de F.R. 3 Corse et celle concomitante de Radio-Corse Frequenza Mora (dépendant de Radio-France) allaient modifier quelque peu les habitudes même si les programmes propres de ces stations restent modestes par rapport aux chaînes nationales du service public ou aux stations périphériques (comme Radio Monte-Carlo ou Radio-Corse Internationale).

F.R. 3 diffuse chaque soir un journal — appelé Corsica Sera — d'une durée totale de 35 minutes qui se décompose de la manière suivante :

— « *E Nutizie* », les nouvelles du jour qui comprennent trois, quatre ou cinq reportages de une à une minute quinze secondes.

— Ces reportages sont suivis de nouvelles données en bref en plateau et d'un reportage de deux minutes à deux minutes trente secondes sur un fait d'actualité qui mérite un développement immédiat ou l'interview d'une personnalité sur une question d'actualité.

— Vient ensuite *le Dossier*, reportage de cinq à sept minutes, prévu et programmé à l'avance, réalisé généralement en deux jours de tournage et un jour de montage, précédé parfois d'un repérage.

F.R. 3 Corse présente six magazines par semaine :

— Lundi, « *les sports magazine* » le plus souvent axés sur un sujet sportif d'actualité.

— Mardi, « *l'invité* » : une personnalité du monde politique, culturel, économique ou sportif est invitée en fonction de l'actualité et interrogée en direct.

— Mercredi, « *Regard* », magazine image élaboré sur des thèmes économiques, culturels ou d'environnement.

— Jeudi, « *d'Altro* » (*d'ailleurs*), magazine en provenance d'une autre région.

— Vendredi, « *Dighja vistu* » (*déjà vu*), rediffusion d'un magazine déjà diffusé deux ou trois ans plus tôt.

— Samedi, « *Di Casa* », magazine image sur la vie des villages.

La grille des programmes de Radio-Corse F.M. comporte des émissions d'information qui s'intercalent dans un programme de musique. R.C.F.M. émet six heures trente par jour du lundi au vendredi et cinq heures trente le samedi. L'information occupe environ 1 heure sur le volume total des programmes quotidiens.

La grille s'établit comme suit :

6 h 30-9 h 30

- | | |
|--------|---|
| 6 h 30 | L'actualité de la nuit et les titres du journal de R.C.F.M. (2 mn). |
| 6 h 45 | Météo. |
| 7 h 00 | Premier journal de R.C.F.M. (en français - 15 mn). |
| 7 h 30 | Journal d'Inter (10 à 12 mn).
Fantoni (15 mn). |
| 7 h 45 | L'état des routes. |
| 8 h 00 | Deuxième journal de R.C.F.M. (en corse - 10 mn). |
| 8 h 30 | Les titres de l'actualité du matin (2 mn). |

- 8 h 45 Revue de presse (3 à 4 mn).
9 h 00 Synthèse de l'actualité corse (4 à 5 mn).
9 h 30-10 h 30 « Sans commentaire » (une heure de musique).
10 h 00 Flash Inter.
10 h 30-13 h
11 h 00 Flash Inter.
12 h 00 Titres du journal de R.C.F.M. - 12 h 30 (2 mn).
12 h 30 Troisième journal de R.C.F.M. (en français - 10 mn).
13 h 00 Raccrochage Inter, journal de 13 h 00.

On remarquera que la région de Corse dispose de structures d'information relativement plus importantes que dans d'autres régions du continent, ce dont la mission se félicite.

L'essor de ces médias s'est encore accru depuis deux ans avec l'apparition de quatre radios privées locales et la création d'un bureau de l'A.F.P. (1).

On aurait pu attendre que la Corse retirât un bénéfice de cette situation, et il n'est pas douteux que telles étaient les intentions des promoteurs du service public régional de l'audiovisuel.

Malheureusement dans ce domaine, l'improvisation et l'amateurisme ne peuvent pas servir longtemps de support. Très vite, les faiblesses se font jour et l'enthousiasme du début fait très tôt place au désenchantement puis, comme on va le voir, à l'indignation.



(1) Le correspondant de l'A.F.P. en Corse, **M. Jean Virebayre**, a été d'une complaisance rare avec les organisations séparatistes. L'A.F.P. pouvait difficilement avoir la main plus malheureuse en désignant une personne qui avait exercé antérieurement des fonctions au Pays basque. La présence de ce correspondant s'est avérée si inopportune que l'A.F.P. a fermé son bureau en Corse depuis le 30 avril dernier.

3. LE CONTENU DE L'INFORMATION SUR LES ANTENNES DU SERVICE PUBLIC RÉGIONAL

L'audition des personnalités en Corse et l'analyse des journaux télévisés et radiodiffusés révèlent que le service public régional de l'audiovisuel accorde une place importante aux activités des séparatistes — en particulier aux tenants de l'ex-F.L.N.C. et de l'ex-C.C.N.

Certes, ces médias n'épousent pas toujours de façon ouverte les thèses de ces mouvements, mais ils ne présentent rien qui leur soit défavorable.

Plus incongrue est la diffusion systématique des communiqués de presse ou la relation d'événements liés à l'activité subversive de ces groupes qui a pour conséquence de banaliser la violence. Il n'est pas hasardeux d'avancer qu'une partie importante des informations diffusées sur les canaux du service public crée un climat favorable aux activités subversives.

Il y a une différence entre annoncer un événement et se faire le porte-parole de mouvements — dissous qui plus est. Les organes de radio et de télévision en Corse font de l'événement en s'appuyant sur des situations pénibles et douloureuses.

Il n'est pas dans les intentions des membres de la mission d'attendre de ces organes qu'ils les occultent mais, à tout le moins, ils devraient éviter de les amplifier et faire preuve dans la présentation d'une certaine retenue.

De plus, on pourrait attendre des journalistes une plus grande rigueur dans la distinction du fait et du commentaire.

Au cours de l'année 1983, on a pu relever des exemples particulièrement saisissants de l'absence de rigueur professionnelle des journalistes du service public dans la forme comme sur le fond :

— Le 9 février 1983, M. André Schoch, coiffeur à Ajaccio, est assassiné par des racketteurs. La victime, qui se savait menacée, avait enregistré ses conversations avec les malfaiteurs qui tentaient de lui extorquer des sommes d'argent. Les autorités judiciaires qui possédaient ces enregistrements avaient demandé au service public de la communication audiovisuelle de diffuser les bandes afin de faciliter le déroulement d'enquête. Les enquêteurs pensaient — non sans raison — que les voix pourraient être identifiées et les cou-

pables démasqués. Or, les journalistes de F.R. 3 Corse et de Radio-Corse F.M., par ailleurs peu rigoureux sur l'éthique lorsqu'il s'agit de diffuser des informations émanant de séparatistes, ont estimé que la diffusion de ces enregistrements était de nature à les rendre complices d'un appel à la délation. Ils ont donc refusé, après avoir pris l'avis des directions de F.R. 3 et de Radio-France, de répondre à la demande du juge d'instruction. La Haute Autorité, saisie par le préfet de police, avait trouvé un compromis : les deux stations du service public devraient se borner à communiquer un numéro de téléphone où l'on diffuserait les enregistrements des conversations. C'était sans compter avec l'opiniâtreté des journalistes qui, une fois encore, refusèrent. Finalement, le juge d'instruction a dû s'adresser aux directions parisiennes de F.R. 3 et de Radio-France pour obtenir que les enregistrements soient diffusés, le 16 mars, à 18 h 25, dans des tranches « neutres », avant les émissions d'information.

Autre exemple de la partialité des organes du service public : les suites du meurtre du **caporal-chef Renato Rossi**, survenu le 11 mars 1982. Après une année d'enquête, les services de police parvenaient à arrêter, le 25 mars 1983, trois membres du commando, auteurs de l'assassinat. Ces individus, militants des mouvements séparatistes, ont affirmé qu'ils avaient été maltraités durant leur détention. Un communiqué émanant d'une association **A Riscossa** dénonçant les brutalités dont auraient été victimes les détenus avait été complaisamment diffusé sur les ondes du service public.

Pour démentir ces affirmations, les autorités judiciaires avaient proposé aux journalistes de faire un reportage et, à cette fin, de leur accorder toutes les facilités pour le réaliser. Malheureusement, ces journalistes, qui ont apparemment une conception sélective de leur devoir d'informer, ont refusé.

Lors de la visite officielle effectuée par le Chef de l'Etat en Corse, au mois de juin 1983, F.R. 3 a encore donné une illustration particulière de sa conception de l'information. Des communiqués de presse, émanant d'élus de la région et disant que « *les Corses s'apprêtaient à recevoir chaleureusement le Président de la République* », n'ont pas été diffusés sur les antennes du service public. A l'inverse, un certain **Alain Orsoni**, membre de la C.C.N., a pu déclarer à la télévision que « *M. François Mitterrand a vanté la Légion étrangère, a vanté les élus (sic), n'a nullement remis en cause le système « claniste » qu'il condamnait hier quand il était dans l'opposition. Bilan négatif à nos yeux. Nous sommes inquiets pour l'avenir de l'île, car effectivement, il semble que le pouvoir actuel, pas plus que les pouvoirs précédents, n'ait la volonté de décoloniser l'île* » (1).

(1) *Corsica Sera* du mercredi 15 juin 1983. Voir annexe n° 11, p. 35.

Un autre événement dramatique a été l'occasion d'illustrer l'absence de mesure des journalistes du service public de la radio et de la télévision :

Le 13 septembre 1983, M. Pierre-Jean Massimi, secrétaire général de la préfecture de Haute-Corse, est assassiné. Chacun se souvient des conditions dans lesquelles ce haut fonctionnaire du corps préfectoral a été tué dans un guet-apens, alors qu'il regagnait son domicile. Les reportages diffusés à cette occasion ont été d'une partialité qui a vivement indigné l'opinion insulaire. A aucun moment, en effet, les journalistes ont fait état des menaces qui pesaient depuis plusieurs mois sur Pierre-Jean Massimi. Or, des tracts avaient été distribués peu avant sa mort où il était ouvertement et nommément menacé. Peut-être que pour les journalistes ce rappel ne s'imposait pas puisqu'il était de nature à affecter la réputation des auteurs présumés du meurtre : les séparatistes.

Une nouvelle illustration de l'inconséquence de ces journalistes allait être apportée le 27 septembre 1983. Ce jour-là, le Conseil des ministres décidait de prononcer la dissolution de la Consulte des comités nationalistes (la C.C.N.). Le soir même, sur le journal télévisé de F.R. 3 Corse, la rédaction n'a pas trouvé mieux que de diffuser une conférence de presse « spontanée » des membres du mouvement dissous, conférence au cours de laquelle la France a été attaquée en des termes effarants (1). Pour faire bonne mesure, un des présentateurs du journal, M. Jean-Marc Leccia, a estimé devoir conclure par un commentaire de son cru. Cet extrait donne une idée du ton des émissions d'information sur cette chaîne : « Depuis 1974, quatre mouvements nationalistes corses ont été dissous et cela n'a rien changé ou presque au problème. Les mêmes mouvements ou d'autres continuent d'exister et la revendication indépendantiste demeure. Les lois doivent bien sûr être respectées, les revendications même indépendantistes doivent s'exprimer démocratiquement, mais la décision d'aujourd'hui risque de n'avoir qu'une conséquence : nous contraindre, nous journalistes, à utiliser de nouveau un « ex » devant un sigle qui, quant à lui, se retrouve maintenant avec une audience bien davantage supérieure. »

La réalité est, en fait, beaucoup plus prosaïque. F.R. 3 Corse et Radio Corse F.M. sont devenus les porte-parole des mouvements séparatistes et de façon plus générale de la cause autonomiste. Les preuves ne manquent pas. Ainsi, au cours du journal du 6 juillet 1983, un journaliste a passé son temps à énumérer ce que le F.L.N.C. a revendiqué ou démenti comme si F.R. 3 était tout naturellement

(1) Voir le compte rendu sténographique de *Corsica Sera* du 27 septembre 1983. Voir annexe III, p. 36.

chargé de diffuser les informations en provenance de ce groupe dissous (1).

Mais il y a encore plus choquant. Lorsque l'ex-F.L.N.C. revendique un attentat ou toute autre activité subversive, les stations du service public informent de la façon la plus naturelle que le communiqué du mouvement dissous a été « authentifié par le canal habituel ». Cet euphémisme signifie que des journalistes ont des contacts clandestins avec des personnes appartenant aux milieux séparatistes leur permettant ainsi de diffuser les informations de l'ex-F.L.N.C. ou de l'ex-C.C.N.

Lorsqu'un attentat survient, les journalistes prennent soin de présenter une comptabilité méticuleuse : on indique qu'il s'agit du vingtième attentat dans le mois et du centième depuis le début de l'année.

D'autres événements ont illustré la complaisance, directe cette fois, des journalistes du service public envers les activités des mouvements séparatistes.

C'est ainsi qu'en juin 1983 est survenue la disparition d'un certain **Guy Orsoni**, individu connu pour ses sympathies avec la C.C.N. et l'ex-F.L.N.C. La télévision et la radio régionale ont diffusé des déclarations des membres de sa famille ou des dirigeants de la C.C.N.

Pendant plusieurs semaines, l'on a pu entendre des informations où l'on faisait écho à un « *enlèvement politique organisé par les services spéciaux français* » ou encore à un « *acte politique dirigé par l'Etat français* ». Un des porte-parole de la C.C.N., **M. Léo Battesti**, a pu faire la déclaration suivante sur F.R. 3, qui l'a diffusée sans sourciller :

« Nous avons annoncé que des contrats avaient été passés avec des truands de haut niveau pour s'attaquer physiquement, pour éliminer définitivement des militants nationalistes corses. Malheureusement, nos informations étaient exactes en tout point. Des truands engagés, dirigés, rétribués par l'Etat français, ont enlevé, torturé et assassiné notre frère de combat, Guy Orsoni » (2).

Les suites de l'affaire Orsoni ont donné lieu à d'autres débordements. C'est ainsi que F.R. 3 a annoncé la tenue d'un rassemblement le 10 juillet 1983 à Vero, au cours duquel une plaque devait être inaugurée à la mémoire de Guy Orsoni. **Sans hésitation, le jour-**

(1) Voir le compte rendu sténographique de *Corsica Sera* du 6 juillet 1983. Voir annexe IV, p. 38.

(2) *Corsica Sera* du 27 juin 1983. Voir annexe V, p. 39.

naliste annonce la tenue de la manifestation, pour inviter la population à y participer (1).

Le surlendemain, dans le journal du lundi 11 juillet 1983, cette station du service public retransmettait un reportage où l'on voyait des individus en cagoule, tirer des coups de feu, après avoir dévoilé une plaque sur laquelle figurait cette inscription :

« A la mémoire de notre frère, Guy Orsoni, militant du F.L.N.C., martyr de notre Cause, assassiné par l'Etat français. »

Ces images seront amplement reprises par les chaînes nationales et étrangères de la télévision donnant de la Corse l'image ternie que l'on sait.

Au cours de la même émission, le journaliste chargé du commentaire, **M. Jean-Marc Leccia** — déjà nommé — a déclaré :

« Après cette première démonstration en plein jour du mouvement dissous, démonstration qui rappelle certaines cérémonies irlandaises (sic), le père de Guy Orsini devait conclure ce rassemblement (2). »

On ne peut évidemment restituer par écrit le ton employé par le journaliste, mais les membres de la mission ont observé que dès qu'une « manifestation du Souvenir » est organisée par un mouvement séparatiste, aussitôt les voix deviennent graves et empreintes d'émotion. A l'inverse, F.R. 3 et Radio-Corse F.M. ne couvrent jamais les manifestations officielles du souvenir organisées le 14 juillet ou le 11 novembre dans l'île.

Les membres de la mission ont été particulièrement indignés d'entendre de tels propos et de voir pareilles images sur les antennes d'un service public.

Les journalistes objectent qu'ils ne peuvent passer sous silence ces faits, faute de voir leur crédibilité atteinte. L'argument n'est pas dépourvu de valeur, mais il est, dans le cas précis, parfaitement spécieux. **L'examen des sténogrammes des émissions montre, de manière irréfutable, que l'événement qu'a constitué la manifestation de Vero a été monté de toutes pièces par ces médias.** Il y a eu tout d'abord l'annonce de la tenue du rassemblement. Les journalistes ont indiqué la date, les motifs et ce qui s'y passerait. L'équipe de reportage s'est rendue sur place, à l'heure dite et au lieu précis. Les individus masqués ont dévoilé la plaque et tiré des salves

(1) *Corsica Sera* du 9 juillet 1983. Voir annexe VI, p. 40.

(2) *Corsica Sera* du 11 juillet 1983. Voir annexe n° VII, p. 41.

devant des caméras installées au bon endroit pour que le cadrage soit parfait. A ce degré, il est difficile de parler de droit à l'information.

D'autres événements ont d'ailleurs montré la complaisance de certains journalistes avec les mouvements dissous. Chacun se souvient des événements survenus en janvier 1984, lors des obsèques d'**Etienne Cardi**, un séparatiste qui s'est tué en manipulant des explosifs alors qu'il s'apprêtait à commettre un attentat.

F.R. 3 avait réalisé un reportage où l'on voyait, au sortir de l'église, des individus armés, portant des cagoules, et qui se livraient à une parodie d'honneurs militaires autour du cercueil. A ce moment, des membres des forces de l'ordre ont été frappés par des séparatistes venus en grand nombre. Les scènes n'ont pas échappé aux cadres de la station locale — décidément toujours placés comme il faut. Ce document, que vous avez peut-être déjà vu, a été amplement diffusé sur Antenne 2, mais il a été confectionné par F.R. 3 Corse.

Comme on pouvait s'y attendre, les autorités ont ordonné la saisie immédiate des bandes enregistrées. C'est alors que la rédaction de F.R. 3, invoquant son droit à l'information, a cru devoir se mettre en grève, soutenue par le directeur national de l'information d'alors, **M. Edouard Guibert**.

Cette réaction n'était pas de mise. Les journalistes ne peuvent invoquer les principes généraux de la liberté de l'information que lorsque leurs pratiques déontologiques sont elles-mêmes irréprochables, ce qui ramène au débat de fond. Or trop de défaillances ont été commises au cours des derniers mois pour qu'on puisse admettre que ces personnes se prévalent de la qualité de journaliste et des droits qui s'y attachent.

Certains pourront soutenir qu'être journaliste en Corse est plus difficile qu'ailleurs et que, face à des situations extrêmes, comme celles qui viennent d'être rappelées, il est délicat d'exercer ce métier dans des conditions sereines.

C'est oublier qu'il existe d'autres journalistes en Corse que ceux de F.R. 3 ou de R.C.F.M. qui exercent cette profession — parfois depuis très longtemps — avec rigueur et talent et qui sont confrontés aux mêmes difficultés.

Les journalistes de l'audiovisuel en Corse ont encore un long chemin à parcourir avant de pouvoir s'aligner sur leurs aînés et ils devraient commencer à s'y appliquer dans le quotidien.

La mission a relevé des exemples consternants de propagande insidieuse pour la cause séparatiste, résultat de l'inexpérience ou de l'irresponsabilité ou des deux à la fois.

Pourquoi les journalistes de *Corsica Sera* éprouvent-ils le besoin, chaque soir, de diffuser sous la rubrique générale « Nouvelles internationales » des reportages sur la France ? Comment n'être pas indigné de voir se succéder des séquences où défilent le Liban, le Finistère, puis les nouvelles de Grande-Bretagne pour revenir enfin à Paris ! Des observations ont été faites à la rédaction du journal pour que le générique comporte au moins « Nouvelles nationales et internationales ». Avec une opiniâtreté injustifiable, les journalistes de F.R. 3 ont refusé.

Les programmes de R.C.F.M., en dehors des bulletins d'information, font une place importante à la musique régionale Corse, ce qui est conforme aux cahiers des charges. Or, selon les chiffres avancés par la direction de la station, un tiers du total de ce programme musical est occupé par des groupes folkloriques qui font ouvertement l'apologie du séparatisme. Est-il normal qu'une radio du service public diffuse sur ses antennes des chants — dont la qualité artistique est par ailleurs indéniable — où l'on exalte la « libération de l'oppression coloniale » et où l'on va même jusqu'à en appeler au meurtre ? « On les égorgera ! » dit une chanson.

Le législateur qui a souhaité que les cultures régionales puissent s'exprimer sur les antennes du service public ne s'attendait pas à ce que certains en fassent un usage aussi dévoyé.

Tel est le contenu des programmes des stations du service public de la Corse.

Telle est l'image que ces médias donnent à l'extérieur de la Corse.

Cela suffirait à justifier les préoccupations de la mission. Malheureusement, la mesure des temps d'antenne, loin de les apaiser les accroît encore.

4. LA RÉPARTITION DES TEMPS D'ANTENNE ET LA PLACE ACCORDÉE AUX MOUVEMENTS SÉPARATISTES

La commission a trop d'expérience des problèmes audiovisuels pour ne pas aborder la question des temps d'antenne avec prudence. Elle a maintes fois estimé que l'approche exclusivement quantitative du passage sur les ondes des différentes familles politiques était discutable et contingente. Chacun sait aujourd'hui que vingt ou trente secondes bien utilisées peuvent avoir un impact beaucoup plus grand que deux à trois minutes médiocrement employées. Mais si la mesure des temps d'antenne ne constitue pas une preuve irréfutable, elle permet cependant de dégager des tendances et, dans le cas précis de l'information en Corse, on verra que ce critère n'est pas dépourvu de signification, tout au contraire.

1. La méthode.

La mission a été confrontée dans sa tâche à un problème de méthode. Compte tenu du peu de temps qui lui était imparti, elle n'a pu se faire communiquer l'intégralité des programmes en cause. Elle a donc été conduite à demander aux responsables des deux stations de procéder à des sondages sur certaines périodes.

Néanmoins, la rigueur commandait que les résultats communiqués par les organismes contrôlés puissent être confrontés à d'autres analyses. Le service d'observation des programmes — le S.O.P. — n'ayant pas mené d'enquête (ce que votre Commission déplore), les membres de la mission ont demandé au service d'information du Conseil général de la Haute-Corse la communication des enquêtes qu'il a effectuées au cours de l'année 1983. En effet, le président du Conseil général de ce département, sensibilisé aux problèmes audiovisuels de la région, a constitué depuis plus d'un an une cellule d'observation qui a réalisé des études fort intéressantes sur les programmes d'information de Radio-Corse F.M. et de F.R. 3 Corse.

Le mérite de cette dualité de sources est de mesurer de façon plus serrée la place qu'occupent réellement les mouvements séparatistes sur les antennes du service public, même si les critères utilisés ne sont pas identiques.

2. Les temps d'antenne sur F.R. 3 Corse.

L'étude menée par F.R. 3 porte sur les temps de parole accordés entre le 16 décembre 1982 et le 31 octobre 1983 aux différentes familles politiques nationales et régionales (notamment les partis représentés à l'assemblée de Corse). Les durées figurant dans le tableau ci-après sont obtenues par l'addition du temps accordé à l'expression directe des familles politiques. Ils ne prennent pas en compte la durée totale des émissions d'information au cours desquelles les journalistes sont amenés à parler de telle ou telle famille politique. Cette précision est importante pour la compréhension du tableau et l'appréciation du temps effectivement accordé aux mouvements séparatistes. Pour ne s'en tenir qu'à l'ex-F.N.L.C. ou l'ex-C.C.N., on a vu que, le plus souvent, les journalistes lisent leurs communiqués ou donnent des informations sur leurs activités (manifestations, attentats, etc.). Faute de comptabiliser en totalité ces temps d'antenne, les décomptes présentés par F.R. 3 sont *ipso facto* inférieurs à la réalité.

	Notables principaux	Elus assemblée Corse	Résultats élection assemblée de Corse	Temps d'antenne	Pourcentage par rapport au temps total	Pourcentage par rapport à la politique	Pourcentage relatif
F.R. 3 Corse	»	»	»	7.056'	100	»	»
Politique	»	»	»	997'	14	»	»
Assemblée de Corse	»	»	»	407'	»	40	»
Elections municipales	»	»	»	207'	»	20	»
Visite de M. Mitterrand	»	»	»	70'	»	7	»
Reste	»	»	»	313'	»	31	»
Tendances (temps relatif)	»	»	»	693'33"	»	69,6	100
Président de la République	»	»	»	23'	»	»	3,5
Gouvernement	»	»	»	24'	»	»	3,4
Gauche	9	21	31	277'44"	»	»	40
Droite	5	26	37	215'	»	»	30,9
Divers et autonomistes	»	14	22	116'09"	»	»	16,7
Indépendantistes	»	»	»	37'40"	»	»	5,4
Partis (temps relatif)	»	»	»	571'54"	»	57	100
P.C.F.	1	7	10	56'55"	»	»	9,9
P.S.	»	3	5	52'39"	»	»	9,2
M.R.G.	8	11	16	147'53"	»	»	25,8
R.C.U.N. + R.P.R.	5	20	28	114'26"	»	»	20,1
U.R.P.*	»	6	9	47'20"	»	»	8,2
U.P.C.*	»	7	10	69'06"	»	»	12
Intergroupe*	»	7	12	45'55"	»	»	8
Ex-C.C.N.	»	»	»	29'40"	»	»	5,2
Ex-F.L.N.C.	»	»	»	8'	»	»	1,3

* Formations représentées à l'assemblée de Corse.

Les services de F.R. 3 ont également effectué une analyse mensuelle des taux de couverture des différentes affaires criminelles qui ont défrayé la chronique dans l'île ou des manifestations de violence qui leur sont liées.

Le tableau ci-après se présente comme suit : X, Y, Z.

— X représente le nombre de reportages.

— Y et Z représentent les minutages et les secondes.

	Attentats	F.L.N.C.	Protestations	Assurance	Police	Justice	A. Rioco
Décembre 1982	6 h 6'	2 h 1'50"	1 h 1'20"	1 h 1'11"	1 h 1'17"	»	»
Janvier 1983	5 h 7'31"	1 h 1'30"	9 h 26'20"	»	3 h 3'	4 h 14'53"	»
Février 1983	1 h 1'10"	»	»	2 h 6'15"	4 h 8'	»	»
Mars 1983	1 h 2'20"	»	»	»	5 h 7'37"	1 h 3'	3 h 3'
Avril 1983	4 h 4'15"	»	»	»	3 h 2'16"	»	1 h 1'
Mai 1983	1 h 1'56"	2 h 2'30"	»	»	»	»	1 h 2'
Juin 1983	2 h 3'	1 h 2'	»	»	2 h 2'27"	1 h 5'42"	»
Juillet 1983	5 h 7'29"	»	1 h 3'51"	»	1 h 26"	»	»
Août 1983	1 h 50"	»	»	»	1 h 1'	1 h 1'30"	»
Septembre 1983	1 h 1' 1"	»	»	»	3 h 5'24"	1 h 1'37"	»
Octobre 1983	1 h 59"	1 h 1'	»	»	5 h 10'28"	»	1 h 1'09"

A s'en tenir aux chiffres communiqués par F.R. 3, l'ex-F.L.N.C. n'aurait bénéficié que de huit minutes cinquante secondes de temps de parole entre décembre 1982 et octobre 1983.

Mais si l'on confronte ces chiffres avec ceux obtenus par le service de l'information du Conseil général de la Haute-Corse, les résultats sont assez différents. Il convient d'indiquer que les critères utilisés par ce service sont comparables à ceux utilisés par le S.O.P. puisqu'ils comptabilisent l'intégralité du temps d'antenne accordé aux différents groupes, formations et mouvements, et pas seulement les temps d'expression directe. On relève qu'au cours de la période allant du 28 janvier au 6 mai 1983, la principale formation séparatiste, l'ex-F.L.N.C. et les divers groupements nationalistes ont bénéficié en l'espace de douze semaines de trente-neuf minutes et vingt-cinq secondes d'antenne, alors que, pour la même période, F.R. 3 affirme n'avoir diffusé aucune information émanant de l'ex-F.L.N.C.

Les membres de la mission ont tenu à vérifier l'exactitude des chiffres avancés par le service de l'information du département de la Haute-Corse. Ils ont repris le chronométrage des journaux de

Corsica Sera diffusés entre le 28 janvier et le 4 mai (1). Cet examen détaillé confirme que l'ex-F.L.N.C. et les groupements séparatistes dans sa mouvance ont bel et bien bénéficié de près de trois quarts d'heure d'antenne entre janvier et mai 1983. Ce qui est beaucoup pour un mouvement officiellement dissous !

Les divergences avec les études menées par F.R. 3 se renouvellent s'agissant de l'ex-C.C.N. Selon F.R. 3, cette formation n'aurait bénéficié, entre le 28 janvier et le 6 mai 1983, que d'un temps d'antenne de sept minutes cinq secondes. Or, au cours de la même période, le service d'information du Conseil général de Haute-Corse parvient, avec à l'appui le chronométrage des journaux télévisés, à un total de onze minutes trente-cinq secondes ! Soit une fois et demie plus.

CORSICA SERA : Emissions du 28 janvier 1983 au 4 mai 1983.

Tableau retraçant les temps de parole des diverses formations politiques.

Opposition nationale (A)	Majorité présidentielle B	U.P.C. (C)	Ex-C.C.N. (D)	P.P.C. (E)	Ex-F.L.N.C. + divers nationalistes (F)	Violence (G)	Ordre public (H)
1 h 26' 5"	2 h 10"	36' 5"	11'35"	5' 5"	39'25"	30'50"	49'25"
A + B = 3 h 26'15"		X X X X X X X X X X	D + E + F + G = 1 h 26'55"				X X X X X X X X X X

Sans vouloir instruire de procès d'intention, la mission remarque que F.R. 3 Corse a tenté, par l'utilisation de critères différents, de minorer la place qu'il accorde effectivement aux mouvements séparatistes. Mais **quand bien même on ne retiendrait que les chiffres avancés par le responsable de cette station, la Commission considère que la place qui est accordée à ces mouvements dissous constitue faute grave au regard de la déontologie du journalisme et des règles fondamentales du service public. Il n'est pas admissible que, sous couvert du droit à l'information, des mouvements clandestins qui affichent ouvertement leur intention de se séparer de la nation en usant de la violence, bénéficient de créneaux sur les antennes d'un service public. La circonstance est aggravante à la télévision régionale qui se trouve, en fait, dans une situation de monopole.**

(1) Voir annexe n° VIII, p. 48 et suivantes.

FORMATIONS ET GROUPES POLITIQUES

Temps d'antenne sur R.C.F.M.

	P.C.	P.S.	M.R.G.	Divers gauche (dont M.C.S.)	R.P.R.	U.D.F.	Divers droite (dont bonapartistes)	C.F.R.	U.P.C.	Divers nationaux- listes (dont M.C.A. P.P.C.)	Inter groupe	Institutions insulaires (Com. Rep. Evêque, etc.)	Leaders majorité + ministres	Leaders opposition
Décembre 1983 ..	5'20"	6'32"	9'35"	50"	3'25"	5'15"	4'10"	2'30"	3'40"	2'05"	1'05"	6'30"	3'20"	1'10"
Janvier 1984	9'17"	4'10"	10'55"	4'10"	1'55"	9'	5'35"	2'15"	6'10"	4'50"	»	10'50"	2'15"	»
Février 1984	8'27"	8'10"	5'45"	»	4'	2'30"	1'	»	2'50"	3'55"	1'10"	6'55"	5'28"	»
Mars 1984	8'40"	9'54"	5'55"	50"	9'18"	8'01"	5'35"	3'20"	»	5'50"	1'35"	15'55"	1'10"	»
Total	31'44"	28'46"	32'10"	5'10"	18'38"	24'46"	16'20"	8'05"	12'50"	16'40"	3'50"	40'10"	12'13"	1'10"

3. Les temps d'antenne sur Radio-Corse F.M.

Une étude comparée des temps de parole sur la radio du service public n'a pas été possible.

Le service de l'information du Conseil général de la Haute-Corse et les responsables de R.C.F.M. ayant effectué des analyses portant sur des périodes différentes, les membres de la mission doivent donc se borner à présenter les différents décomptes qui leur ont été communiqués sans pouvoir en tirer de conclusions définitives.

Selon les études de R.C.F.M., les mouvements dissous tels que l'ex-F.L.N.C. ou l'ex-C.C.N. n'ont pas eu accès à l'antenne entre le mois de décembre 1983 et le mois de mars 1984. On peut noter toutefois que la rubrique « Divers nationalistes » comporte seize minutes quarante secondes, au bénéfice notamment du M.C.A., mouvement créé après la dissolution de la C.C.N. en septembre 1983.

Les analyses faites par le service de l'information du département de la Haute-Corse portent sur deux périodes : la première du 28 janvier au 6 mai 1983, la seconde du 22 août au 14 octobre 1983.

Le décompte des temps d'antenne ne concerne que le premier journal régional du matin qui commence à 7 heures pour s'achever à 7 h 15. Ce journal est le plus long et le plus complet que réalise R.C.F.M. en langue française. Comme pour le journal télévisé *Corsica Sera*, les journaux parlés ont été chronométrés et les temps de parole répartis entre les différentes formations.

On remarque qu'entre le 28 janvier et le 6 mai 1983, l'ex-F.N.L.C. et les divers nationalistes ont disposé de 47 minutes 25 secondes d'antenne, auxquelles on doit ajouter dix-huit minutes trente-cinq secondes, pour la C.C.N. (qui n'était pas dissoute), soit au total une heure six minutes, sur un volume horaire de sept heures et sept minutes. Au seul chapitre de la violence R.C.F.M. accorde seize minutes cinquante secondes. Si l'on y ajoute les temps de la C.C.N., du P.P.C. et de l'ex-F.N.L.C., on parvient au chiffre de une heure vingt-neuf minutes cinquante secondes ! Si l'on prend en compte les temps de parole accordés aux diverses formations autonomistes qui sont représentées à l'Assemblée de Corse comme l'U.P.C. ou qui ne le sont pas comme le P.P.C., le temps d'antenne est doublé : deux heures cinq minutes soit plus du quart du volume horaire total du journal parlé.

RADIO-CORSE : Emissions du 28 janvier 1983 au 6 mai 1983.

Tableau retraçant les temps de parole des diverses formations politiques.

Opposition nationale (A)	Majorité nationale (B)	U.P.C. (C)	Ex-C.C.N. (D)	P.P.C. (E)	Ex-F.L.N.C. + divers nationalistes (F)	Violence (G)	Ordre public (H)		
1 h 51'5"	2 h 11'5"	52'55"	18'35"	7'	47'25"	16'50"	42'35"		
		C + D + E + F = 2 h 5'55"					G + H = 59'25"		
		X		D + E + F = 1 h 13'				X	
		X					F + G + H = 1 h 46'50"		
		X					F + G = 1 h 4'15"	X	
		X		D + E + F + G + H = 2 h 12'25"					
A + B = 4 h 2'10"		C + D + E + F + G + H = 3 h 5'20"							

Pour la deuxième période d'analyse qui va du 22 août au 14 octobre 1983, les résultats sont plus inquiétants encore. Les formations séparatistes ex-F.N.L.C., ex-C.C.N. et P.P.C. totalisent quarante-deux minutes cinquante-cinq secondes. Si l'on intègre dans ce décompte la rubrique violence — laquelle, comme on le sait, est le moteur de l'activité de ces mouvements —, on arrive à un total de cinquante-cinq minutes trente secondes. Ce chiffre est à rapprocher avec le temps de parole obtenu par les formations politiques de l'opposition ou de la majorité qui s'élève à une heure trente et une minutes, soit à peine un tiers de plus. Rapporté au volume horaire global du journal, le temps d'antenne des formations séparatistes a été de 33 %, alors qu'en termes électoraux, elles ne représentent que 1,6 % des suffrages exprimés dans l'île !

RADIO-CORSE : Emissions du 22 août 1983 au 14 octobre 1983.

Tableau retraçant les temps de parole des diverses formations politiques.

Opposition nationale (A)	Majorité nationale (B)	U.P.C. (C)	Ex-C.C.N. (D)	P.P.C. (E)	Ex-F.L.N.C. + divers nationalistes (F)	Violence (G)	Ordre public (H)		
13'10"	1 h 18'25"	48'	4'20"	9'	29'35"	12'35"	11'15"		
		C + D + E + F = 1 h 30'55"					G + H = 23'50"		
				D + E + F = 42'55"					
						F + G + H = 53'25"			
							F + G = 42'10"		
				D + E + F + G + H = 1 h 6'45"					
A + B = 1 h 31'35"		C + D + E + F + G + H = 1 h 54'45"							

Les membres de la mission sont trop conscients des contraintes qui pèsent sur le métier de journalistes pour tirer des conclusions définitives de ces résultats. **On reconnaîtra cependant que la disproportion entre la représentativité de certains groupes et le temps de parole qui leur est effectivement accordé n'est guère admissible, surtout lorsque cela concerne des mouvements qui prônent la violence et n'existent que par elle.** Assurément, R.C.F.M. n'est pas placée en situation de monopole comme l'est la télévision, et les auditeurs ont la faculté de choisir d'autres chaînes de radio. Pour autant, cela n'atténue pas la responsabilité des journalistes. Comme à F.R. 3, force est de constater qu'ils ont manqué de rigueur.

CONCLUSION (1)

Le présent rapport met en évidence la difficulté de concilier deux principes fondamentaux qui organisent notre ordonnancement juridique :

La liberté de l'information et le maintien de l'ordre public.

Dès l'origine, les fondateurs de la République ont perçu la nécessité d'accompagner la proclamation de la liberté de l'information d'un corollaire : une responsabilité en cas d'abus.

L'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme est sur ce point formel :

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

L'histoire montre que l'interprétation donnée à ces dispositions a considérablement varié et que souvent l'ordre public l'a emporté sur la liberté de l'information. Il a fallu plus d'un siècle pour parvenir à la mise en place d'un régime garantissant la liberté de la presse — loi de 1881 et ordonnance de 1944 notamment — qui servira de cadre pour la déontologie de la profession de journaliste.

Le développement des moyens de communication audiovisuelle conduira tout naturellement les journalistes à réclamer un statut professionnel analogue à celui de leurs confrères de la presse écrite. L'article 93 de la loi du 29 juillet 1982 leur accorde le bénéfice des dispositions du Code du travail applicable à la profession de journaliste.

Députés et sénateurs qui ont adopté sans divergence cet article, tout comme le Gouvernement qui l'avait proposé dans son projet de loi étaient en droit d'attendre des journalistes de la

(1) Les conclusions, comme l'ensemble du rapport, ont été adoptées à l'unanimité par la Commission au cours de sa séance du mercredi 6 juin 1984.

communication audiovisuelle la même rigueur déontologique que celle des journalistes de la presse écrite.

C'est à ce prix que l'alignement d'une catégorie sur l'autre prenait un sens.

Or les manquements que ce rapport a mis en évidence montrent que, pour certains, le statut de journaliste est protecteur dans un sens, et un seul : vis-à-vis des autorités légalement constituées. Une telle attitude ne peut être admise que si elle a pour contrepartie une rigueur extrême dans l'exercice de la profession.

Le législateur de 1789, comme celui d'aujourd'hui, n'ont pas varié : liberté ne signifie pas licence, tout au contraire. La liberté va de pair avec la responsabilité. Le bénéfice d'un statut protecteur ne doit pas conduire à transgresser des règles supérieures qui s'imposent à tous les citoyens.

Dans l'affaire des journalistes du service public de l'audiovisuel en Corse, on constate qu'au nom du droit à la liberté de l'information, tout doit être admis, tout est possible.

Or, lorsque l'intérêt supérieur de l'Etat conduit un gouvernement — quel qu'il soit — à dissoudre des mouvements dont le but avoué est d'atteindre l'indivisibilité de la République, les journalistes doivent prendre en considération cette décision comme tous les autres citoyens.

En 1984, la reconstitution d'une ligue dissoute peut se faire d'une façon bien différente qu'en 1936. On mesure sans difficulté le parti qu'une organisation peut retirer du système de communication audiovisuelle qui a l'impact que l'on sait. Aujourd'hui, pour exister, les moyens classiques de publicité sont bien dérisoires. Il est plus important d'occuper le petit écran, même quelques minutes, que de distribuer des milliers de tracts ou de coller des centaines d'affiches.

A quoi bon prononcer la dissolution d'une organisation si, aussitôt, les media font de la publicité à leurs faits et gestes ? La circonstance est aggravante lorsque ces médias appartiennent au service public, c'est-à-dire financés par la contribution des citoyens.

On ne peut certes demander la censure des faits — et ce n'est l'intention de personne — mais on peut tout au moins attendre que les journalistes fassent preuve de mesure dans l'écho qu'ils accordent aux faits émanant de mouvements dissous et qu'ils témoignent d'une rigueur absolue dans les commentaires. Dans le cas des journalistes du service public de l'audiovisuel en Corse, on reconnaîtra que ces règles n'ont pas été respectées.

Ce rapport n'a pas d'autre objectif que de tenter de présenter une situation pour appeler l'attention des responsables de l'Etat avec solennité et gravité.

Le crédit qui s'attache à cette étude tient dans la volonté de ses auteurs de dépasser les frontières des partis politiques et le cli-vage majorité/opposition.

L'enjeu est d'une nature telle qu'il convient de prendre de la hauteur dès lors que l'intérêt supérieur de la nation est en jeu.

C'est pourquoi les membres de la mission ont tenu à accomplir la tâche que le Sénat leur a confiée dans la discrétion et la sérénité, malgré les nombreuses sollicitations auxquelles ils ont été soumis.

*
**

Il est clair que la Corse vit des heures douloureuses.

Il est clair que pour résoudre les problèmes de cette région toutes les énergies seront nécessaires. Il y faudra du temps, de la patience et de l'opiniâtreté. Les événements des derniers mois ont montré une évolution dans l'opinion insulaire.

Après une période de silence, la majorité des Corses commence à percevoir les dangers qui s'accumulent sur l'île.

Les séparatistes sont, de plus en plus, isolés au point de n'être plus que des marginaux. Les élections à l'Assemblée de Corse l'ont prouvé. Les élections municipales l'ont confirmé. Au cours de l'automne de 1983, des mouvements ont été créés (C.F.R., M.C.R.) pour rassembler les Corses qui craignent, non pas que la Corse se sépare de la France, mais que la France se sépare de la Corse.

*
**

Il faut être conscient que le paysage a changé et que tout évolue très vite.

Or, F.R. 3 et Radio-Corse F.M. n'ont pas su — ou pas voulu — prendre à temps les mesures qu'imposait la situation. Les raisons sont multiples.

La liberté est un apprentissage difficile. Certains journalistes trop jeunes, recrutés à la hâte, impréparés aux tâches qui les attendaient, avaient la prétention de révéler aux Corses leur propre culture ! Cette mission ambitieuse s'est vite révélée n'être qu'une illusion dérisoire. Aujourd'hui, les habitants de l'île sont las. Le

divorce est consommé entre les auditeurs-télespectateurs et les stations régionales. Il ne faut pas attendre que les choses en arrivent au paroxysme. Il appartient, dès maintenant, aux pouvoirs publics de réagir et sans tarder.

Pour les membres de la mission, il importe en premier lieu, à l'échelon de F.R. 3 Corse et de R.C.F.M., de restructurer les équipes.

L'inexpérience, les faiblesses professionnelles et idéologiques qui ont été constatées doivent naturellement — et rapidement — conduire à **revoir l'encadrement des deux équipes et à reconsidérer les fonctions de certains éléments qui ont commis les fautes les plus lourdes.**

A l'échelon des directions nationales de F.R. 3 et de Radio-France, il revient à la Haute Autorité de la Communication audiovisuelle de diligenter une enquête pour découvrir les défaillances qui ont été commises depuis la création des deux stations, d'établir les responsabilités de chacun et de soumettre aux conseils d'administration de ces sociétés toutes mesures — individuelles ou réglementaires — propres à rétablir un fonctionnement normal de ces stations locales, conformément aux dispositions de la loi du 29 juillet 1982 et aux règles de la déontologie des journalistes.

Au Gouvernement enfin, il revient de prendre plusieurs initiatives :

— La plus urgente concerne la **révision de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées.** Il apparaît en effet que l'article 2, relatif à la reconstitution directe ou indirecte de ligues dissoutes, n'est pas opposable aux journalistes dans l'état actuel de sa rédaction. La commission « **presse-justice** » placée auprès de M. le Garde des Sceaux pourrait utilement se pencher sur le problème et proposer au Parlement un texte qui tienne compte des réalités contemporaines de la communication et de la protection du droit à l'information.

— **Les cahiers des charges des sociétés nationales et régionales de programme de radio et de télévision devraient comporter des spécifications sur la nature et le contenu des informations relatives aux mouvements dissous.** Il est en effet regrettable que certains reportages, qui n'ont pas été diffusés sur les stations régionales, soient repris par les chaînes nationales, amplifiant les actions violentes de ces mouvements.

Il serait également souhaitable que le **Service d'observation des programmes (S.O.P.)** soit doté des moyens qui lui permettent de **procéder périodiquement à des mesures, sur les stations régionales afin de vérifier l'application effective des dispositions de la loi de**

1982 en matière de pluralisme et d'équilibre des programmes et des clauses particulières des cahiers des charges.

*
**

C'est au prix de ces mesures — dont l'ampleur de certaines ne doit pas intimider les responsables — que l'on parviendra à rétablir une situation normale dans le service public de la Communication audiovisuelle en Corse et assurer à cette région de nouvelles conditions d'équilibre et de développement.

ANNEXES

ANNEXE I

LISTE DES PERSONNALITÉS ENTENDUES

(par ordre alphabétique)

- M. Jacques Barel**, préfet, commissaire de la République du département de Haute-Corse.
- M. Paul Bernard**, préfet, commissaire de la République de la région de Corse, commissaire de la République du département de Corse-du-Sud.
- M. Jean Bisgambiglia**, directeur de *Corse-Matin*.
- M. Robert Broussard**, préfet, commissaire de la République délégué pour la police.
- M. Paul Bungelmi**, vice-président de l'assemblée de Corse.
- M. Vincent Carlotti**, vice-président de l'assemblée de Corse.
- M. Jean-Claude Casanova**, chef de l'agence de *Corse-Matin* à Bastia.
- M. Jean Dragacci**, président de la C.F.R.
- M. Jean-Louis Eyssartel**, directeur de Radio-Corse Frecuenza Mora.
- Mlle Dominique Etori**, journaliste à Radio Monte-Carlo.
- M. Gérard Favalelli**, correspondant permanent de Radio Monte-Carlo à Ajaccio.
- M. François Garsi**, procureur général près la cour d'appel de Bastia.
- M. François Giacobbi**, sénateur de Haute-Corse, président du Conseil général de Haute-Corse.

M. Tony Grazziani, chef de l'agence du journal *la Corse-le Provençal* à Bastia.

M. Félix Luciani, vice-président du Conseil général de Corse-du-Sud.

M. Charles Ornano, sénateur de Corse-du-Sud, maire d'Ajaccio.

M. Ange Pantaloni, vice-président de l'assemblée de Corse.

M. Aimé Pietri, directeur de Radio-Corse Internationale.

M. Jean-Paul de Rocca Serra, député de Corse-du-Sud.

M. Sampierro Sanguinetti, directeur de F.R. 3 Corse.

M. Paul Silvani, directeur du journal *la Corse-le Provençal*.

M. François Villanova, porte-parole de la C.F.R.

M. Jean Virebayre, correspondant de l'A.F.P. en Corse.

M. Jean Zuccarelli, député de Haute-Corse, maire de Bastia.

ANNEXE II

Journal *Corsica Sera* du mercredi 15 juin 1983.

M. Bernard Dilasser (journaliste).

A l'opposé, la C.C.N. a plutôt la dent dure. Pour la « Consulte des comités nationalistes », qui avait demandé à être entendue par M. François Mitterrand, le voyage du chef de l'Etat n'a rien apporté.

M. Alain Orsoni (membre de la C.C.N.).

Ce voyage ressemble pour nous à tous les voyages qui ont eu lieu jusqu'à présent en Corse de la part des différents chefs d'Etat qui se sont succédé, à savoir qu'il n'apporte absolument rien, ni dans le langage, ni dans la forme, de différent à ce qu'on a pu connaître jusqu'à présent.

Le Président de la République, à qui nous avions demandé une audience, l'a refusée. Cette audience nous l'avions demandée pour exposer notre analyse, nos propositions, pour demander la mise en place d'un processus de décolonisation, attitude qui nous semblait logique de la part d'un Gouvernement qui se dit un Gouvernement progressiste, humaniste. Autant dire que nous sommes déçus. Nous avons assisté à un voyage au cours duquel *M. François Mitterrand a vanté la Légion étrangère, a vanté les élus, n'a nullement remis en cause le système claniste qu'il condamnait hier quand il était dans l'opposition.*

Bilan négatif à nos yeux. Nous sommes inquiets pour l'avenir de l'île, car effectivement il semble que le pouvoir actuel, pas plus que les pouvoirs précédents, n'ait *la volonté de décoloniser l'île, de s'engager dans une voie nouvelle pour la Corse.*

M. Bernard Dilasser.

Il s'agissait là d'une conférence de presse donnée par la C.C.N.

ANNEXE III

Extrait du journal *Corsica Sera* du mardi 27 septembre 1983.

Jacques Bastianesi (journaliste).

On en parlait depuis la dernière visite des élus à Paris. En vertu de l'article premier de la loi de 1936 sur les associations, le Gouvernement a décidé la dissolution de la C.C.N. Le décret est justifié selon Max Gallo, porte-parole du Gouvernement, par l'existence de liens nombreux et consécutifs entre la C.C.N. et l'ex-F.L.N.C.

Dès cet après-midi, le mouvement a réagi dans une conférence de presse à Bastia.

Michel Castellani (journaliste).

« Seules des raisons politiques peuvent expliquer la dissolution de notre mouvement », ont affirmé aujourd'hui les responsables de la C.C.N., ajoutant : « ni la justice, ni la police n'ont accusé la C.C.N. d'avoir des liens organiques avec un mouvement clandestin ».

Les responsables du Mouvement dissous estiment, et je cite : « que le pouvoir a choisi de légitimer les chefs de clans leur donnant ainsi un blanc-seing pour mener à bien l'entreprise colonialiste française, ce qui va à l'encontre des institutions mises en place par le pouvoir de gauche ». Fin de citation.

La C.C.N. pose alors trois questions :

- A quoi sert l'assemblée de Corse puisque son président s'est opposé à la dissolution ?
- Pourquoi Edmond Simeoni n'a-t-il rien dit, alors qu'il savait depuis cinq jours ce que l'U.P.C. a démenti aujourd'hui ?
- Enfin l'Etat veut-il contraindre les nationalistes publics à la clandestinité ?

Michel Castellani.

La C.C.N. est dissoute, quel est l'avenir public pour des nationalistes comme vous ?

M. Léo Battesti (membre de l'ex-C.C.N.).

Il n'est pas question pour nous de céder à cette provocation. Je crois que ce qui est grave dans cette décision, c'est que l'Etat français cherche à radicaliser la situation, à la limite la militariser, parce que, finalement, les nationalistes que nous sommes n'ayant plus de créneau public à occuper doivent-ils tous s'engouffrer dans la voie de la clandestinité ? C'est la question que nous posons. Nous disons non. Nous refusons cette provocation, nous demeurerons des militants publics qui dénonceront publiquement la colonisation de l'île, et c'est pour cela que nous pensons que dans les jours à venir les nationalistes se réorganiseront publiquement en étudiant au point de vue juridique toutes possibilités, car il est hors de question de faire le cadeau au colonialisme français d'une absence nationaliste sur le terrain public.

Jacques Bastianesi (journaliste).

Dès dimanche prochain une réunion de tous les nationalistes est prévue à Bastia afin de mettre en place un mouvement nationaliste public. Pour sa part la C.C.N. envisage, comme l'a fait à l'époque l'ex-A.R.C., d'utiliser tous les recours juridiques et notamment le recours au Conseil d'Etat.

La nouvelle de cette dissolution n'a pas fini d'être commentée. L'U.P.C. qui dément avoir été informée de cette décision, la juge illogique et considère qu'elle prive une partie du Mouvement nationaliste du droit d'expression.

La C.C.N. qui existait de façon informelle depuis 1980, s'était véritablement constituée au printemps 1981 avec l'unification de quelques douze comités locaux. Le Mouvement était, on le savait, dans le collimateur du Gouvernement depuis quelque temps, Jean-Marc Leccia.

Jean-Marc Leccia (journaliste).

A vrai dire cette dissolution avait déjà été envisagée en début d'année, en janvier, à l'occasion des mesures prises à l'encontre de l'ex-F.L.N.C.

Le déclenchement de l'affaire Orsoni en juin, puis en septembre l'assassinat de Pierre-Jean Massimi ont relancé la volonté du Gouvernement quelque peu sollicitée, vous l'avez entendu, par la classe politique locale, qui n'est pas tout à fait unanime.

La loi invoquée pour cette dissolution est la même que dans le cadre de celle de l'ex-F.L.N.C. ; il s'agit du texte de janvier 1936. Les nationalistes ont maintenant deux mois pour faire appel devant le Conseil d'Etat, mais leur recours n'est pas suspensif.

Après la forme, reste maintenant le fond de cette décision. La C.C.N. parle d'institution du délit d'opinion, le Gouvernement dit qu'elle était la vitrine légale de l'ex-F.L.N.C.

Depuis 1974, quatre mouvements nationalistes corses ont été dissous, et *cela n'a rien changé ou presque au problème*. Les mêmes mouvements ou d'autres continuent d'exister et la revendication indépendantiste demeure. Les lois doivent bien sûr être respectées, les revendications même indépendantistes doivent s'exprimer démocratiquement, mais la décision d'aujourd'hui risque *de n'avoir qu'une conséquence* : nous contraindre, nous journalistes, à utiliser de nouveau un ex devant un sigle qui, quant à lui, se retrouve maintenant avec une *audience bien davantage supérieure*.

ANNEXE IV

Extrait du journal *Corsica Sera* du mercredi 6 juillet 1983.

Mme Danièle Jeamet (journaliste).

Un tout autre sujet à présent, l'affaire Orsoni. Elle a donné lieu aujourd'hui à plusieurs communiqués, de la police, de la justice, de la C.C.N., de l'ex-F.L.N.C., Jean-Marc Leccia.

M. Jean-Marc Leccia (journaliste).

Commençons, si vous le voulez bien, par les revendications et démentis du *Mouvement*.

Parmi les revendications, notons les actions de la nuit de vendredi à samedi à Sartène, également le *commando d'Arbori* et le *mitrailage des C.R.S. de Bastia*.

Le Mouvement dément, par contre, la mise à feu des Méhari de Sainte-Marie-Sicche car il juge, je cite : « *cette action est aberrante, compte tenu de la fréquentation touristique* ». Même jugement sur l'action visant M. Charles Ornano, l'ex-F.L.N.C. précise que *cela ne peut que jeter le trouble et la confusion*. Confusion, il y en a, hélas ! au moins sur un point. Sur le communiqué, l'ex-F.L.N.C. revendique une action qui avait déjà été revendiquée par l'A.L.N.C. Vous voyez qu'on finit par avoir du mal à s'y retrouver.

Dans son texte, le *Mouvement réitère ses accusations contre l'Etat au sujet de la disparition de Guy Orsini et conclut à la nécessaire mobilisation pour la lutte de libération nationale*.

Du côté de la police, le S.R.P.J. a communiqué à la presse, ce matin, le portrait-robot d'un homme qui avait loué la Visa rouge au nom de Jalbert Henri. Le S.R.P.J. ajoute qu'il attend toujours des précisions de ceux qui contredisent la thèse du droit commun dans l'affaire Orsoni. A cet effet d'ailleurs, plusieurs convocations ont été envoyées à des responsables de la C.C.N. qui avaient pris des positions en ce sens.

Côté justice, on est également sorti du silence. *Le procureur de la République a publié un communiqué qui ne fait que rappeler ce que l'on savait déjà ou presque. Seule précision nouvelle*, des réquisitions supplétives d'assassinat et complicité d'assassinat auraient été données au juge d'instruction.

Ce texte n'apporte rien de nouveau en fait.

Il est à signaler de plus que *la justice se fait une idée bien particulière de la presse*, puisque le procureur d'Ajaccio n'a accepté de remettre son communiqué qu'à certains organes de presse en en délaissant d'autres, comme nous par exemple.

Dernière mise au point enfin, celle du commissaire Robert Broussard, qui précise que l'action des enquêteurs dans cette affaire est parfaitement claire et exempte de toute machination. « Respectant le secret de l'instruction, je ne m'engagerai pas dans des polémiques déclenchées à des fins politiques » a-t-il précisé.

En conclusion, le fond du dossier reste tout à fait le même ; *il est à regretter que la justice n'ait pas cru bon d'apporter des éléments nouveaux, car après cette série de mises au point, on n'en sait pas plus qu'hier.*

Mme Danièle Jeamet.

Merci, Jean-Marc.

La C.C.N., de son côté, répond dans un communiqué à la fois au commissaire Broussard et à l'U.P.C. Au premier, elle réaffirme qu'elle n'est *pas dupe de ses manœuvres* ; au second, la C.C.N. rappelle qu'elle n'a pas l'intention d'imposer sa propre vérité, mais de faire en sorte que toute la lumière soit faite sur l'affaire Orsoni.

ANNEXE V

Extrait du journal *Corsica Sera* du 27 juin 1983.

Jacques Bastianesi (journaliste).

... Et puis, en ce qui concerne l'affaire Guy Orsini proprement dite, c'est pratiquement le *statu quo*. Ni le corps du militant nationaliste, ni sa voiture, la fameuse Mercedes bleue, n'ont été retrouvés.

Bernard Dilasser (journaliste).

Hier encore, une centaine de militants de la « Consulte des comités nationalistes » et un escadron de gendarmerie mobile ont mené des recherches conjointement dans le sud de l'île, mais sans résultat.

Samedi, par contre, dans le cadre des investigations concernant cette affaire, une nouvelle personne a été interpellée, interrogée et écrouée. Ni son identité ni le chef d'inculpation ne sont connus. Officiellement, cette inculpation aurait été prononcée dans le cadre d'une affaire incidente.

Depuis cet après-midi également, une autre personne est entendue à titre de témoin dans les locaux de la P.J. à Ajaccio, mais on n'en sait guère plus, sinon que ces deux individus n'étaient pas ceux recherchés par la police.

De son côté, la « Consulte des comités nationalistes », dont la manifestation réunit un millier de personnes, samedi, devant la préfecture d'Ajaccio, maintient sa thèse de l'attentat politique.

Léo Battesti (membre de la C.C.N.).

« Nous avons annoncé que *des contrats avaient été passés avec des truands de haut niveau pour s'attaquer physiquement, pour éliminer définitivement des militants nationalistes corses*. Malheureusement, nos informations étaient exactes en tous points. *Des truands engagés, dirigés, rétribués par l'Etat français ont enlevé, torturé et assassiné notre frère de combat, Guy Orsoni.* »

ANNEXE VI

Extrait du journal *Corsica Sera* du samedi 9 juillet 1983.

Jacques Bastianesi (journaliste).

En cette fin d'après-midi, sur la place de la gare à Ajaccio, *il y avait plus de monde que lors de la dernière manifestation organisée par la C.C.N., après la disparition de Guy Orsoni.*

Le P.P.C. (Partitu di u Populu Corsu), la C.S.C. (Consulte di Studenti Corsi), la Riscossa, participaient aujourd'hui à cette manifestation qui, partie de la gare, devait rejoindre la préfecture de région.

Une nouvelle fois, les responsables de la Consulte des comités nationalistes ont déclaré *qu'ils n'avaient pas avancé des accusations dans cette affaire sans preuves, ni par opportunisme politique. Nos accusations, ont-ils répété, sont basées sur des faits précis. Faits qu'ils ont rappelés :*

1° Tous les truands impliqués dans cette affaire étaient sous écoute téléphonique officielle et sous surveillance.

2° Ils ont à nouveau affirmé que la Peugeot blanche était bien une voiture de la police.

3° Enfin, le porte-parole de la C.C.N. a déclaré que des photos de tous les occupants de la Visa rouge avaient été prises.

La C.C.N. a reproché à la police d'avoir levé le dispositif de surveillance juste avant la disparition de Guy Orsoni.

Le commissaire de la République, M. Robert Broussard, a été, une nouvelle fois, violemment pris à partie par la C.C.N.

Jean-Marc Leccia (journaliste).

Demain, un autre rassemblement est prévu à 18 h 30 à Véro, à la mémoire de Guy Orsoni. *Une plaque devrait être apposée dans le village.*

ANNEXE VII

Extrait du journal *Corsica Sera* du lundi 11 juillet 1983.

Mme Daniele Jeamet (journaliste).

... Par ailleurs le F.L.N.C. nie toute responsabilité dans l'attentat contre la mairie de ville de Piétrabugno, dont M. Jean Baggioni est le premier magistrat.

Pour ce qui est de l'affaire Orsoni, *rien de nouveau aujourd'hui si ce n'est le rassemblement à Véro* et samedi une manifestation à Ajaccio, Jean-Marc Leccia.

M. Jean-Marc Leccia (journaliste).

Après la manifestation de samedi soir à Ajaccio qui avait réuni un millier de personnes selon la police et plus de trois mille selon les organisateurs, manifestation très calme et en tout cas plus importante qu'il y a deux semaines, au cours de laquelle l'Etat, le commissaire Broussard ont été gravement mis en accusation dans la disparition de Guy Orsoni, hier c'était à Véro que la C.C.N. avait réuni militants et sympathisants pour une cérémonie en hommage au militant nationaliste.

En fin d'après-midi quelques centaines de personnes s'étaient ainsi réunies devant la maison du disparu dont la famille allait écouter une première intervention d'un dirigeant de la C.C.N. (en corse) :

M. Jean-Baptiste Rotily Forcioli (membre de la C.C.N.).

« Ce soir nous sommes ici, après l'imposante manifestation d'hier soir pour porter témoignage, afin que ne soit jamais oubliée la mémoire d'un patriote corse assassiné. »

M. Jean-Marc Leccia.

Après qu'une minute de silence eut été observée par l'assistance, des individus masqués et armés arrivaient alors du fonds du village s'exprimant au nom de l'ex-F.L.N.C. et allaient découvrir la plaque signée de l'organisation clandestine avant de tirer des salves et repartir comme ils étaient arrivés (quatre salves).

Après cette première démonstration en plein jour du mouvement dissous, démonstration qui rappelle certaines cérémonies irlandaises, le père de Guy Orsoni devait conclure ce rassemblement.

M. Orsoni.

C'est triste de perdre un fils, ma peine est grande, la peine de toute ma famille est très grande. Je remercie particulièrement tous ces jeunes, tous ces gens qui ont su me faire comprendre la vérité, la vraie vérité. Nous avons un pays et c'est la Corse, et si mon fils est mort, ce n'est pas en vain, il est mort pour la Corse et je suis fier pour cela.

ANNEXE VIII

Corsica Séra du vendredi 28 janvier 1983.

1. La mort de Claude Papi (commentaire).	2'
2. <i>E Nutizie</i> :	
* Sport automobile (interviews).	1'30"
* Assemblée régionale du Parc naturel régional de la Corse (commentaire en corse).	1'
* Les élections à la Chambre d'agriculture (commentaire en corse).	1'30"
3. La Conférence de presse de l'ex-F.L.N.C. (commentaire).	2'45"
4. L'assemblée générale de la C.C.N	15"
5. Jugement de Jean-Pierre Arighi (P.P.C.) (dix jours d'emprisonnement avec sursis et 1.000 F d'amende).	20"
6. Le courrier des téléspectateurs.	2'40"
7. <i>Le dossier</i> : grève des marins C.G.T. de la S.N.C.M. pour protester contre le « pavillon de complaisance ».	7'
8. Concert à Bastia.	20"

Corsica Sera du lundi 31 janvier 1983.

1. Les obsèques de Claude Papi à Bastia.	1'30" .
2. <i>E Nutizie</i> :	
* La visite du général Bernadac, commandant la circonscription régionale de la gendarmerie (interview de M. Bernadac 1').	1'
* Conseil général de la Haute-Corse (commentaire).	1'
* Réunion à Corté de l'Union professionnelle régionale du S.G.E.N. - C.F.D.T. (commentaire en langue corse).	1'
* Démission du Président Catherine et du bureau à la Chambre des métiers de la Corse du Sud (100 millions de déficit) (commentaire).	1'15"
* M. Prosper Alfonsi réagit négativement aux propositions du F.L.N.C.	15"
* Conférence de presse du F.L.N.C. : ouverture d'une information contre X par le parquet d'Ajaccio.	10"
* Sports.	1'
3. <i>Le dossier</i> : Les maires vivent-ils dans leur commune ?	10'

Corsica Sera du mardi 1^{er} février 1983.

1. M. Emile Arighi de Casanova élu président du Comité régional du tourisme.	10"
2. <i>E Nutizie</i> :	
• Un nouveau délégué national pour la mer désigné par M. Michel Pezet (commentaire en langue corse) (interview de 20" de M. Toussaint Planet en langue corse).	1'
• A.N.V.A.R. : création d'une maison d'innovation (commentaire) (interview de M. Laurent Costa, de l'A.N.V.A.R. et de M. Alain Villaret, délégué régional du ministère de l'Industrie, 45").	1'15"
• Municipales : l'U.R.A.M. prône la concertation et la participation (commentaire) (interview de M. Antoine Sindali, 20").	1'
• Municipales : conférence de presse à la mairie de Bastia (commentaire) (interview de M ^e Jean Zuccarelli, 50").	1'30"
• Municipales : occupation de la mairie de Conca par une trentaine de personnes.	15"
• Grève de la faim à Bruxelles de M. Jean-François Ferrandi, élu de l'U.P.C. à l'assemblée de Corse.	30"
• La proclamation officielle des résultats aux Chambres d'agriculture confirme la nette progression de la F.D.S.E.A. en Corse-du-Sud.	10"
• Grève des personnels A.T.O.S. de l'Education nationale diversement suivie dans les différents centres de l'île.	10"
• Tempête dans l'extrême sud de l'île : sérieux dégâts.	40"
• Déception du collectif régional des A.P.N.E. suite au mini-débat organisé par l'Assemblée de Corse sur les incendies.	20"
• Inondation à Lupino (commentaire et interviews).	1'45"
3. <i>La revue de presse hebdomadaire</i> :	
• <i>Le Journal de la Corse</i> : la culture.	
• <i>L'Informateur Corse</i> : « Des fonds secrets qui attirent les bulletins de vote... »	
• <i>Le Petit Bastiais</i> : « A couteaux tirés... »	
• <i>Arriti</i> : « Contre le Pouvoir qui en use avec l'Assemblée Corse comme avec l'Assemblée croupion d'une colonie. » « Polémique entre MM. Edmond Siméoni et le député-maire de Bastia. »	
• <i>Terre Corse</i> : « Violence : la preuve par la rue. »	
4. <i>Le dossier</i> : L'élection du président et du bureau du C.R.T. (commentaire et interview de M. Arighi de Casanova).	6'

Corsica Sera du jeudi 3 février 1983.

1. E Nutizie :	
• Inauguration du nouveau pont de Rimitoriu (commentaire en Corse) (interview de M. Pierre Grimaldi, maire de la Porta : 20").	1'15"
• D.R.A.S.S. : Des fonctionnaires en colère (commentaire).	1'30"
• Grève des sapeurs-pompiers professionnels (commentaire en Corse).	1'10"
• Découverte d'un dépôt d'explosifs près de Bastia (commentaire).	1'30"
• Surprime de 2 à 6 % sur le Continent et de 2 à 30 en Corse pour les assurances-attentats.	40"
• Attentat à l'île-Rousse.	15"
• Municipales : Rebondissement dans la polémique entre M. Edmond Siméoni et Me Jean Zuccarelli (commentaire).	2'20"
• L'expédition des alpinistes corses sur l'Aconcagua.	40"
2. Le dossier : Un centre sanitaire rural à Luri ? (commentaire et plusieurs interviews).	6'
3. Une croisière sur l'Estérel en Afrique pour 280 scolaires d'Ajaccio, Bonifacio, Porto-Vecchio et Sartène.	1'30"

Corsica Sera du vendredi 4 février 1983.

1. <i>E Nutizie</i> :	
* Les revendications de l'U.F.F. (commentaire en Corse).	1'05"
* Accroissement des vols réguliers Air France et Air Inter (interview de M. René Susini, directeur de Air Inter : 50").	1'20"
* Municipales Ajaccio : M. Charles Ornano présente sa liste et la liste d'Union de l'opposition nationale (interventions de MM. Charles Ornano, Jean Arighi et José Rossi).	1'45"
* Réunion du Comité central de l'U.P.C. à Corté. L'U.P.C. estime qu'il n'est pas porté remède à la violence. L'U.P.C. s'interroge sur l'opportunité pour ses élus de continuer à siéger au sein de l'Assemblée de Corse.	20"
* L'affaire Jean-François Ferrandi.	20"
* Contentieux électoral : A Bastia, une plainte est déposée auprès du tribunal d'instance pour « falsification de documents » contre la municipalité sortante.	15"
* Incendie de cinq véhicules à Bastia-Lupino.	10"
* Plus de problème pour les abonnés du gaz à Bastia.	25"
* Trafic de drogue démantelé entre la Côte-d'Azur et l'Italie.	20"
* Attentat contre la préfecture de région revendiqué par les Brigades révolutionnaires corses. Celles-ci annoncent qu'elles s'attaqueront à la personne du <i>commissaire Broussard</i> .	1'30"
* Attentats à Calvi.	15"
2. <i>Le dossier</i> : La « supprime attentat » (interview de M. Patrick Sailly, Fédération française des sociétés d'assurances) (1982 : 150 millions de francs remboursés).	5'30"
3. Difficultés de retransmission T.D.F. dans le Cap Corse.	30"
4. Le « ton nouveau » de « Fola Fuletta ».	1'

Corsica Sera du samedi 5 février 1983.

1. Le mauvais temps a rendez-vous avec la Corse.	30"
2. <i>E Nutizie</i> :	
* Municipales : « L'école des femmes ». Stage de formation à la « voie communale » (commentaire).	2'
* Don du sang en Corse : (interview de M. René Vautrin, président de l'amicle des donneurs de sang de Bastia : 1'45"). « Le président du conseil général de la Haute-Corse nous a promis un local ».	1'45"
* A.P.N.E. : création du collectif régional des associations pour la défense de l'environnement et du cadre de vie. M. Paul Casalonga désigné pour siéger au conseil de la culture et du cadre de vie (commentaire en Corse).	1'
* Nouvelle découverte d'un dépôt d'explosifs (52 kilos de dynamite). Cette cache a pu être trouvée grâce à des « renseignements recueillis ».	30"
* Deux attentats hier soir à Ajaccio.	25"
* Sixième jour de grève de la faim pour Jean-François Ferrandi.	55"
* Polémique autour de la révision des listes électorales à Bastia. Le préfet a saisi le tribunal administratif (interview de M. Vincent Duriani 2').	2'45"
* Sports (commentaire partiel en Corse).	3'15"
3. <i>Una stonda</i> : Le récital de Maria Carta à Ajaccio et à Bastia (interview de Maria Carta).	4'30"

Corsica Sera du lundi 7 février 1983.

1. Les résultats du recensement.	1'
2. <i>E Nutizie</i> :	
* La Communauté européenne accorde un million neuf cent mille francs à la Corse (commentaire).	1'
* Quarante ans après le débarquement d'armes du sous-marins « Casabianca ».	1'30"
* « Supprime attentats » : non à la discrimination (interview de M. De Zerbi, président de la chambre syndicale des assureurs de la Haute-Corse : 1'15").	1'15"
* Aucune nouvelle de M. Raymond Montet bloqué près du lac d'Oriente (interview de deux secouristes).	1'30"
* J.-F. Ferrandi a cessé sa grève de la faim ce matin.	1'
* La dissolution du conseil d'assemblée de la coopérative fromagère de Corte.	30"
* Elections municipales (Ajaccio).	
* Elections municipales (Ajaccio) Mmes Félici Ramorani et Lina Evrad-Fumaroli ont tenu une conférence de presse sur le bilan de leur gestion.	30"
* Antoine Buresi conduira la liste P.P.C. à Ajaccio.	15"
* Grève générale le 18 février 1983 des personnels navigants.	15"
* Sports.	45"
2. <i>Le dossier</i> :	
* Le quarantième anniversaire de la libération de la Corse.	
* L'affaire Jean Nicoli (interview de Mme Francette Nioli, de M. Dominique Lucchiani).	

Corsica Sera du mardi 8 février 1983.

1. Découverte du corps inanimé de M. Raymond Montet.	25"
2. <i>E Nutizie</i> :	
* D.R.A.S.S. : Les syndicats demandent des comptes (commentaire).	1'05"
* Recensement 1982 : Une bonne cuvée (commentaire).	1'45"
* 50 kilos d'explosifs découverts (commentaire).	1'
* Le corps de Maymond Montet découvert sous deux mètres de neige (commentaire) (interview du beau-frère de M. Montet) (interview du commissaire de République, Guy Migeon : 50").	2'30"
* Le Temps.	1'40"
* Le Président Alfonsi reprend ses fonctions et s'installe à Ajaccio.	20"
* Réaction de Me Jean Zuccarelli suite à la publication des résultats du recensement pour Bastia. Le maire déplore le fait que certains candidats aux municipales exploitent les chiffres à des fins politiques.	30"
* Le tribunal administratif annule le tableau rectificatif du 5 ^e Bureau de Bastia pour la seconde fois.	10"
* Démissions de quelques membres du Comité directeur du Partitu Populare Corsu.	25"
3. <i>La revue de presse hebdomadaire</i> :	
<i>Kyrn</i> : « L'effet Broussard ».	1'45"
<i>L'Informateur Corse</i> : « Les mouvements autour des élections municipales ».	
<i>Arritti</i> : « La fraude électorale institutionnalisée ».	
<i>Le Petit Bastiais</i> : « On mène l'opinion en bateau ! ».	
situation ? (interview de MM. Marc Bronzini de Caraffa, du Dr Chiarelli	
4. <i>Le dossier</i> : Pourquoi n'y a-t-il pas à Bastia de liste unique de l'opposé du Dr Marzocchi.	4'30"

Corsica Sera du mercredi 9 février 1983.

1. La tempête s'est calmée aujourd'hui. L'émotion est grande à Corté après le décès de M. Raymond Montet.	15"
2. <i>E Nutizie</i> :	15"
* <i>Au Conseil général de la Haute-Corse</i> : Vers une meilleure assistance psychiatrique dans le département (commentaire).	1'50"
* <i>Eau et assainissement à Ajaccio</i> : Satisfait à la municipalité sortante (commentaire).	1'30"
* <i>Municipales à Bastia</i> : Liste C.C.N. La remise en cause du débat Siméoni-Zuccarelli (commentaire) (interview de M. Léo Battesti : 1').	1'20"
* Le meurtre d'André Schoch : (commentaire).	1'
* Découverte du cadavre d'un handicapé à Arbori.	20"
* L'Assemblée de Corse.	45"
* Conférence de presse du collectif des avocats de la liste « Réhabiliter Bastia ».	15"
* Grève dans les postes à Bastia.	15"
* D.R.A.S.S. : Prise de position des nationalistes.	15"
* Procès Jean Castel devant la cour d'appel de Bastia.	15"
3. <i>Le dossier</i> : « Les femmes et le pouvoir politique ».	5'

Corsica Sera du jeudi 10 février 1983.

1. Les obsèques de Raymond Montet à Corté (commentaire).	1'20"
2. <i>E Nutizie</i> :	
* <i>L'assemblée de Corse</i> : Les élus régionaux chez les képis blancs (commentaire).	1'15"
* <i>Municipales à Ajaccio</i> : « Ajaccio voie nouvelle » : non au sectarisme et aux combinaisons (interview de M. François Musso : 1'25") (sans aucun commentaire de journaliste).	1'25"
* Le collectif des avocats de la liste « Réhabiliter Bastia » : une conférence de presse : Priorité à la lutte contre la fraude électorale (commentaire).	55"
* Edmond Siméoni interviewé sur les municipales à Bastia : « Je persiste et signe » (rappel et citation des condamnations de la politique de la municipalité sortante).	3'45"
* Conseil général de la Haute-Corse (commentaire).	35"
* <i>Social</i> : Grève dans une grande surface à Ajaccio à l'appel des syndicats (C.G.T. notamment) (commentaire).	30"
* Sport.	10"
* Faits divers.	15"
* Attentat à l'île-Rousse.	15"
3. <i>Le dossier</i> : M. Robert Broussard invité en direct d'Ajaccio.	6'30"

Corsica Sera du vendredi 11 février 1983.

1. Le Président de la République recevra le 18 février prochain les hommes politiques corses.	50"
2. <i>E Nutizie</i> :	
* <i>Oui au bilinguisme</i> : (interview de M. Stello Farandjis, secrétaire général du Comité de la langue française auprès du Premier ministre : 45").	1'
* <i>Conseil général de la Haute-Corse</i> : B.T.P. victime de la violence (commentaire) (interview de M. François Giacobbi : 25").	1'30"
* <i>Domaine de la Testa-Ventilègne</i> : Nouvelle occupation des terres (commentaire).	1'20"
* La victime d'Arbori : Les causes du décès.	30"
* <i>Municipales à Ile-Rousse</i> : Une liste de la majorité présidentielle.	15"
* <i>Les municipales à Ajaccio</i> : Bilan globalement positif pour le maire sortant (commentaire).	45"
* <i>Social</i> : Deuxième jour de grève au supermarché « Codec » du boulevard Masseria à Ajaccio (appui de la C.G.T. et du P.S.).	45"
* <i>D.R.A.S.S.</i> : Le ministre de la Solidarité nationale a réservé sa réponse. (La C.G.T. et la C.F.D.T. ont demandé aux représentants des syndicats de ne plus siéger au sein de l'organisme.)	30"
* Le P.P.C. s'inquiète de la situation de la D.R.A.S.S.	15"
* Le trafic à Campo dell'oro.	15"
* L'œuvre de Félix Quilici (commentaire en langue corse) (deux interviews).	2'
3. <i>Le dossier</i> : Regard sur trois associations : « Tourisme équestre », « I muntagnoli » et « ski de fond » (commentaire en Corse).	7'
4. Sports.	1'

Corsica Sera du samedi 12 février 1983.

1. *E Nutizie* :

- * *Cantonales de Prunelli di Fiumorbu* : 9 candidats en liste au premier tour (commentaire). 1'30"
- * *Les municipales à Bastia* : La volonté du P.S. d'être présent partout (commentaire en corse) (interview de M. Jean Motroni : 20"). 1'20"
- * *Tennis de table à Ajaccio* : Début des championnats de France (commentaire) (interview de M. Jacques Secrétin : 55"). 1'10"
- * *Sports* : (commentaire). 1'45"
- * *L'Assemblée de Corse en deuxième session ordinaire.* 15"
- * *Social* : Conflit au « Codec » du boulevard Masseria à Ajaccio. L'avis de la direction. 15"
- * *Attentat à Albertacce.* 15"
- * *Le mauvais temps sur notre région.* 1'45"

3. *Le dossier* : La briquetterie de Mezzavia (interview de M. José Rossi : 1'10") (interview de M. Alphonse Tamburini : 1'30") (interview de M. Alain Pieri (C.G.T.) : 1'40"). 6'

Corsica Sera du lundi 14 février 1983.

1. L'Assemblée de Corse en session.	10"
2. Les internationaux de France de tennis de table.	10"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* <i>Sports</i> (commentaire en langue corse).	1'
* « <i>Habiter dans le Cap Corse</i> » (commentaire).	1'
* <i>Municipales à Bastia</i> : liste « majorité présidentielle pour la promotion de Bastia dans l'unité nationale », (commentaire en langue corse) (interview de M. Jean Zuccarelli : 3'15").	4'45"
* <i>Municipales à Ajaccio</i> : Antoine Sindali présente le programme de l'U.R.A.M. (commentaire).	30"
* Les objectifs de la liste C.C.N. à Bastia (commentaire).	30"
* Réaction du Comité directeur du P.P.C., suite à la démission de quelques-uns de ses membres.	30"
* Les élections du canton de Prunelli di Fiumorbu.	15"
* L'étude du « <i>Point</i> » sur la fiscalité locale.	45"
* Hold-up à Ajaccio.	10"
* Les travaux d'expansion du parking souterrain de la place du Diamant à Ajaccio.	20"
4. <i>Le dossier</i> : Les débats devant l'assemblée Corse (interview de M. Proeper Alfonsi : 1'30") (interview de M. Toussaint Luciani : 55").	7'

Corsica Sera du mardi 15 février 1983.

1. Mardi-gras.	10"
2. Le dossier sur les travaux de l'assemblée de Corse.	10"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* <i>Viticulture</i> : Demande d'aide à la distillation (commentaire en langue corse). Interview de M. Francis Sicurani, président du Syndicat des vins de pays : 40".	1'
* <i>Cantonaies de Prunelli di Fiumorbu</i> : (commentaire en Corse) (interview de M. Pieri : 30") (interview de M. Poli : 30").	1'10"
* Présentation de la « liste d'union pour la promotion de Bastia », par M. Jean Marzocchi (commentaire).	50"
* La C.C.N. proteste contre le traitement de sa présentation de liste par la télévision.	20"
* Les démissionnaires du P.P.C. précisent leur motivation.	20"
* L'échouage du cargo italien sur les îles Finocchiarola.	2'30"
* <i>Social</i> : Perturbation dans les vols aériens le vendredi 18 février prochain.	20"
4. <i>La Revue de presse</i> :	
* <i>Le Journal de la Corse</i> : « Le procès du nazisme ».	
* <i>Le Petit Bastiais</i> : La Résistance.	
* <i>La Marseillaise</i> : La résistance et la condamnation du slogan « I.F.F. ».	
* <i>L'église de Corse</i> : « Mgr Jean-Charles Thomas, les jeunes et la violence ».	
* <i>L'Informateur Corse</i> : Critique du ministre de l'Economie.	
5. <i>Le dossier</i> : La deuxième journée de la session ordinaire de l'assemblée de Corse (intervention de M. Jérôme Lanfranchi, directeur régional de la D.R.A.S.S. : 45") (intervention de M. Edmond Siméoni : 55") (intervention de M. Vincent Carlotti : 45") (intervention de M. Jean Baggioni : 50") (intervention de M. Charles Santoni : 45") (intervention de M. Paul Rouaze : 1'30").	8'30"

Corsica Sera du mercredi 16 février 1983.

1. Le dossier sur la drogue.	25"
2. La partie magazine consacrée aux travaux de l'assemblée de Corse.	15"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* <i>Modex Corse-du-Sud</i> : Satisfaction après les élections (commentaire) (interview de M. Paul Olivési, président du Modex de la Corse-du-Sud : 20").	45"
* <i>Transports</i> : Inquiétude de l'Union régionale (commentaire en Corse) (interview de M. Toussaint Mordiconi, président de l'Union régionale des transporteurs : 30").	1'15"
* Grève des dockers à Ajaccio (commentaire).	1'40"
* Communiqué du Président François Giacobbi.	20"
* Une politique pour les personnes du troisième âge (commentaire).	40"
* Les élèves du lycée Laetitia font grève.	10"
* Télécommunications.	10"
* Le siège de l'assemblée de Corse (commentaire).	2'45"
4. <i>Le dossier : La drogue en Corse</i> : un phénomène en pleine expansion.	8'40"
5. <i>Partie magazine</i> : Les travaux et débats de l'assemblée de Corse.	15'

Corsica Sera du jeudi 17 février 1983.

1. <i>Le Théâtre, sujet du dossier.</i>	10"
2. <i>L'échouage du cargo italien.</i>	10"
3. <i>E Nutizie :</i>	
* L'échouage du navire italien sur les îles de Finocchiarola (commentaire) (interview de M. l'adjudant Fafournoux : 30") (interview de M. Michel Bottala-Gambetta des Affaires maritimes : 35").	2'05"
* Municipales à Ajaccio : « Ajaccio, voie nouvelle » reçoit la presse (commentaire).	1'
* <i>Cambienu Ajacciu</i> : André Fazi présente sa liste à Ajaccio : priorité à l'enjeu régional (commentaire) (intervention de M. André Fazi : 1').	1'35"
* F.O. dénonce la dérive du service public des P.T.T.	20"
* Antoine Sindali continue... malgré l'exclusion du R.P.R.	15"
* Le F.L.N.C. revendique 23 attentats et en dément autant.	30"
* Découverte de 146 détonateurs près de Ponté-Leccian-Moltifao.	15"
* Débat contradictoire à Saint-Florent pour les municipales.	15"
* M. Jean Zuccarelli convie la population à visiter le tunnel.	15"
* Grève demain dans les vols aériens.	
* Une économie autocentrée pour la C.C.N. (commentaire) (interview de M. Léo Battesti : 2'45").	3'45"
4. <i>Le dossier : Le théâtre en Corse : L'omu persu tra mare et surgente.</i>	7'35"

Corsica Sera du vendredi 18 février 1983.

1. Les principaux responsables politiques corses reçus à l'Elysée par M. François Mitterrand.	15"
2. <i>E Nutizie</i> :	
* <i>Transports aériens</i> : Grève aujourd'hui (commentaire en corse).	1'05"
* <i>Sports</i> : Coupe de France. Des clients sérieux pour Ajaccio et Bastia.	1'20"
* <i>Municipales à Bastia</i> : Marc Bronzini de Caraffa : sans l'investiture du R.P.R. au 1 ^{er} tour (commentaire).	1'15"
* Le R.P.R. a décidé de n'accorder à Bastia aucune investiture au 1 ^{er} tour selon M. Pons.	35"
* A Ajaccio, inauguration de la permanence de M. Pancrazi.	10"
* La C.C.N. présente à Ajaccio les thèmes de sa campagne.	10"
* Le vainqueur du loto.	1'
3. <i>L'événement</i> : La journée corse à l'Elysée (intervention de M. François Giacobbi : 50") (intervention de M. Charles Ornano : 35") (intervention de M. Edmond Simeoni : 1'05") (intervention de M. Dominique Bucchini : 1'10").	5'20"
4. <i>Culture</i> (commentaire et images).	3'20"
5. L'union des consommateurs demande à la chambre des assureurs de réviser la « surprime attentats ».	30"
6. Grève du personnel navigant S.N.C.M.	20"
7. <i>Théâtre</i> : soirées culturelles.	2'30"

Corsica Sera du samedi 19 février 1983.

1. L'expédition corse sur l'Aconcagua.	25"
2. La visite hier à l'Elysée des élus corses.	20"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* Sagemar II : en attendant le remorquage... (commentaire).	50"
* Ski de fond : Assemblée générale de l'A.R.C.E.F. (commentaire).	1'10"
* U.F.F. : Pour un statut social en faveur des agricultrices (commentaire en langue corse) (interview de deux agricultrices).	1'30"
* 4 arrestations à Ajaccio chez « Copie-Service ».	45"
* <i>Municipales à Bastia</i> : Présentation de la liste du Dr Chiarelli (commentaire) (interview du Dr Chiarelli : 35").	1'05"
* Cantonales de Prunelli di Fiumorbo.	25"
* La journée corse de l'Elysée (commentaire) (interview de M. Prosper Alfonsi : 1'30").	2'15"
4. L'expédition corse sur l'Aconcagua.	7'30"
5. Sport.	20"
6. Exposition du peintre Lofredi à Ajaccio.	1'40"

Corsica Sera du lundi 21 février 1983.

1. La Maison de la culture de la Corse accuse un déficit de 100 millions de centimes.	30"
2. <i>E Nutizie</i> :	
* Chambre des métiers : Nouveau président en Corse-du-Sud (commentaire).	1'20"
* Codec du boulevard Masséria à Ajaccio. Douzième jour de grève (commentaire).	1'10"
* <i>Transports maritimes</i> : Grève de quarante-huit heures (commentaire).	1'
* <i>Tunnel du vieux port</i> : Les Bastiais en visite (Me Jean Zuccarelli : 15").	1'35"
* L'aéroport d'Ajaccio en travaux.	15"
* L'affaire « Copie-Service » : 2 inculpations (commentaire).	1'
* Meurtre à Soliacaro.	15"
* Elections cantonales du Prunelli di Fiumorbu (commentaire).	25"
* Charles Ornano présente le programme de sa liste.	25"
* Présentation de la liste « réhabiliter Bastia » par le Dr Siméoni.	30"
* Lionel Jospin, jeudi à Ajaccio.	10"
3. <i>Le dossier</i> : La Maison de la culture de la Corse en déficit de 100 millions de centimes (commentaire en corse), (interview de M. Ange Pantaloni : 1'), (interview de M. André Fazzi : 40").	7'20"

Corsica Sera du mercredi 23 février 1983.

1. Le problème de réception des émissions télévisées en Corse dans notre dossier.	10"
2. <i>E Nutizie</i> :	
* Liaison Corse-Italie : La C.G.T. invitée par les élus régionaux (commentaire).	1'25"
* <i>Ajaccio</i> : Conflit C.F.D.T.-mairie (commentaire en corse).	1'05"
* Municipales à Corté : le maire n'est plus candidat (commentaire).	1'10"
* Municipales à Ajaccio : M. Ernest Corbellini répond aux critiques.	35"
* Faits divers : 2 personnes (François et Jules Paoli) inculpées.	35"
* Faits divers : 200.000 F dérobés.	15"
* Social : le conflit du Codéc à Ajaccio.	10"
* La religion « Baai » : Une semaine d'animation (interview du professeur Keller : 1'30").	1'45"
3. <i>La revue de presse hebdomadaire</i> :	
Arritti : « Le clanisme et l'anticlanisme ».	2'
<i>Le Petit Bastiais</i> : « Chirac, empereur de la droite ».	
<i>L'Informateur Corse</i> : Les communistes de Bastia.	
<i>Terre Corse</i> :	
● « A gauche toute ! ».	
● L'histoire.	
● Corsica sera et Sampiero Sanguinetti.	
<i>Le Journal de la Corse</i> : Sauvegarder le patrimoine.	
<i>Cismonte</i> : Non au bilinguisme.	
4. <i>Le dossier</i> : A Ville-di-Paraso, l'ensemble des habitants se plaint de ne plus capter la première chaîne depuis deux ans.	5'50"
5. Restauration d'un pont génois.	1'

Corsica Sera du mercredi 23 février 1983.

La page du mercredi (15 mn).

La campagne municipale à Ajaccio.

(Intervention de M. Charles Ornano : 1'45".)

(Intervention de M. Antoine Sindali : 1'35".)

(Intervention de M. François Musso : 1'45".)

(Intervention de M. Hyacinthe Pancrazi : 1'45".)

(Intervention de M. André Fazzi : 1'45".)

(Intervention de M. Antoine Buresi (P.P.C.) : 1'15".)

(Intervention de M. Jean-Baptiste Rotily-Forcioli (C.C.N. : 50'.)

Corsica Sera du jeudi 24 février 1983.

1. Dans dix jours, les municipales : le dossier sera consacré à l'enjeu de cette consultation en Balagne.	40"
2. <i>E Nutizie</i> :	
* <i>Communauté économique européenne.</i> Des crédits pour la Corse (commentaire).	1'
* <i>S.N.C.M. :</i> 30 % de réservations en moins que l'an dernier (commentaire).	1'40"
* <i>Municipales</i> : Lionel Jospin à Ajaccio (commentaire).	1'10"
* <i>Municipales à Ajaccio</i> : Ajaccio voie nouvelle critique la fiscalité municipale.	30"
* <i>Municipales à Bastia</i> : « Réhabiliter Bastia » présente les grands axes de son programme.	40"
* Conférence de presse du Dr Chiarelli (commentaire).	40"
* Une réaction de M. François de Casalta suite aux propos tenus par les membres de la cellule P.C.F. de l'usine Job-Bastos.	40"
* Contentieux électoral : 80 radiations à Bastia.	10"
* Grève dans le secteur hospitalier.	15"
* Faits divers : une étude nationale.	20"
3. <i>Le dossier</i> : L'enjeu des municipales en Balagne : à Calvi et à l'Île-Rousse. A Calvi (interview de M. Xavier Colonna [M.R.G.] : 35") (interview de M. Louis Ballotti [P.S.] : 20") (interview de M. Jean Vincensini [P.C.] : 25") (interview de M. Georges Cianfarani [V.G.D.] : 30") (interview de M. Chrysostome Leandri [R.P.R.] : 1'40").	
<i>L'Île-Rousse</i> (intervention de M. Pierre Pasquini : 20") (intervention de M. Laurent Ferrandi : 25") (intervention de M. Jean-Michel Rossi [C.C.N.] : 35").	

Corsica Sera du vendredi 25 février 1983.

1. La Giraglia : 100 voitures, 90 % de locaux...	20"
2. A Corté : la succession...	15"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* <i>Giraglia 1983</i> : Un parcours sélectif pour 100 concurrents.	1'25"
* <i>Prochaine création d'une maison de la mer</i> (interview de M. Alphonse Tamburini : 15").	1'
* <i>Plan régional</i> : Une réunion de travail à Calvi (commentaire).	1'
* <i>Chambre d'agriculture de la Haute-Corse</i> : M. Ange Poli élu président (commentaire en langue corse) (interview de M. Ange Poli : 30").	1'
* Réunion du conseil municipal à Ajaccio.	20"
* Conférence de presse du P.P.C. à Ajaccio : Présentation du programme.	30"
* Elections municipales à Bastia : Les listes d'opposition.	30"
* Le pompage des 20 tonnes de fuel du « Sagemar-Secunda ».	25"
* L'occupation de la Testa-Ventilègne : Blocage d'un avion au départ de Figari.	30"
* Protestation de la F.E.N. au sujet d'une nomination à la formation continue.	15"
* Inquiétude de F.O. pour l'E.R.M. de Corte.	15"
* Les syndicats F.O., C.G.T., C.F.D.T. des personnels de la mer en grève.	25"
4. <i>Le dossier</i> : <i>Les élections municipales à Corté</i> (interview de M. Dominique Baldacci [U.D.G.D.P.] : 45") (interview de M. Jean Colonna : 1'05") (interview de M. Emile Sivieri [P.C.] : 20") (interview de M. Pierre Colombani [P.S.] : 40") (interview de M. Cesari : 15") (interview de M. Francis Pomponi : 45") (interview de M. François Griffi [U.P.C. plus rationalistes] : 50") (interview de M. Dominique Galet [C.C.N.] : 50").	9'

Corsica Sera du samedi 26 février 1983.

1. La ronde automobile de la Giraglia.	15"
2. La publication d'un livre sur Bastia.	10"
3. <i>Le dossier</i> : l'école municipale d'arts plastiques de Bastia.	10"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* Hôtellerie de plein air : « Ras le bol » (commentaire en corse).	1'
* <i>Energie</i> : Assises régionales à Bastia (commentaire en corse).	1'
* <i>Emploi</i> : 10.362 chômeurs ! (+ 22 % en un an) (commentaire).	1'10"
* <i>Municipales à Corté</i> : Jeanine Pierucci se présente... (interview de Mme Jeanine Pierucci : 1').	1'40"
* Jacky Mattei n'aura été suspendu que vingt-quatre heures : le communiqué était un faux !	15"
* Le décès de M. Jean Lançon.	1'
* Grève lundi à l'appel du syndicat F.O. du centre de tri de Bastia.	15"
* <i>Sports</i> :	4'10"
5. <i>I Libri</i> : « Bastia, regards sur son passé : un livre commandé par la municipalité (interview de M. Pierre Antonetti : 35") (interview de M. Aldo Agosto, directeur des Archives de Gênes : 45") (interview du père André Marie : 45") (interview de Mme Janine Serafini-Costoli, conservateur du Musée d'ethnologie de Bastia : 1'10").	4'30"

Corsica Sera du lundi 28 février 1983.

1. La ronde de la Giraglia : des incidents.	30"
2. <i>Les municipales</i> : un sondage de <i>Libération</i> démontre que les électeurs ignorent le mode de scrutin pour les villes de plus de 3.500 habitants.	45"
3. <i>E Nutizie</i> :	
• <i>Football</i> : défaite de Bastia à Toulouse (commentaire en corse).	1'10"
• <i>Ski de fond</i> : 200 participants à Aitone (commentaire).	1'05"
• <i>Ecole municipale d'arts plastiques de Bastia</i> : le directeur met en cause la tutelle (interview de M. Jacques Ferdinand Orsini : 40").	1'30"
• Centre de tri de Bastia : reprise demain.	1'05"
• Grève au télégraphe aujourd'hui à Ajaccio à l'appel de F.O., C.F.D.T. et C.G.T.	15"
• Grève des élèves à Lucciana.	15"
• M. Lucien Tirroloni, élu président de la chambre d'agriculture de la Corse-du-Sud.	25"
• La S.A.C.E.M. ; une réunion de négociation ?	25"
• Les obsèques de M. Jean Lancon à Bastia.	30"
• M. Paul Semidei désigné aux cantonales de Fiumalto d'Ampugnani.	15"
• La présentation du programme de la liste de M. Marc Bronzini de Caraffa.	30"
• L'U.P.C. organise demain un meeting à Ajaccio.	5"
• Conférence de presse de M. Laurie à Ajaccio.	10"
• L'échouage du navire <i>Sagemar secunda</i> .	50"
4. <i>Le dossier</i> : Le mode de scrutin des communes de plus de 3.500 habitants. Présentations techniques.	6'15"
5. <i>La Giraglia</i> : Entretien avec M. Dini, organisateur de la Giraglia.	1'30"
6. <i>Le magazine des sports</i> : 19 h 40 à 19 h 55 entièrement consacré à la 14 ^e ronde de la Giraglia.	15"

Corsica Sera du mercredi 2 mars 1983.

1. La campagne des municipales : deux soirées spéciales les 6 et 13 mars prochains.	30"
2. Les problèmes du téléphone çà et là...	15"
3. <i>E Nutizie</i> :	
• <i>Viticulture</i> : assemblée générale extraordinaire du Syndicat des viticulteurs des côteaux d'Ajaccio (interview de M. Mercuri : 45").	1'15"
• <i>Bâtiment</i> : Le collectif des entrepreneurs lance un appel aux pouvoirs publics.	1'40"
• <i>Energie</i> : L'assemblée de Corse et le Vazzio.	1'10"
• <i>Les municipales à Ajaccio</i> : Une réunion publique « d'Ajaccio, voie nouvelle ».	30"
• La liste bonapartiste tient une réunion à Ajaccio.	10"
• Fraude électorale à Bastia : réaction de M. Edgar Ferrer (P.C.).	1'30"
• M ^e Jean Zuccarelli réagit dans l'affaire des cartes d'électeurs retournées par les P.T.T.	15"
• M. Edouard Ambroggiani est décédé.	25"
• L'assassin de M. Paganelli arrêté.	15"
• Hold-up éclair à Ajaccio.	10"
• M. Jean Orsini, directeur et enseignant de l'école d'arts plastiques à Bastia, porte plainte.	10"
• Quatre attentats à Ghisonaccia et deux à Cargèse : une réaction à Cargèse.	45"
4. <i>Le dossier</i> : Les problèmes du téléphone à Olmeta-du-Cap.	7'15"
5. <i>Partie magazine</i> : Les collégiens du C.E.S. « Les Fadules » (Ajaccio) mènent l'enquête sur les problèmes des incendies.	15'

Corsica Sera du jeudi 3 mars 1983.

1. Les élections municipales : Un dossier d'analyses à Ajaccio et à Bastia. A Bastia, 7.000 cartes d'électeur à la poste.	45"
2. <i>E Nutizie</i> :	
* Football (commentaire).	1'
* Communauté européenne : La distillation exceptionnelle pratiquement acquise (commentaire).	1'40"
* Environnement : Le G.A.R.D.E. adresse aux candidats des municipa- les à Ajaccio un texte d'engagement et de proposition (commentaire).	1'10"
* 7.000 cartes d'électeurs n'ont pas trouvé de destinataires... (commen- taire), (interview de M. Guy Migeon : 1'), (interview de M. Jean Zuccarelli : 30").	2'45"
* Présentation de la liste de M. Jean Marzocchi.	10"
* Conférence de presse de M. François Giacobbi.	45"
* M. Chiarelli a développé les axes de son programme.	30"
* La C.C.N. estime que sa présence aux municipales fait passer le mes- sage nationaliste.	15"
* Réunion publique de l'U.R.A.M. à Ajaccio.	30"
* Le P.S. d'Ajaccio dénonce la « gestion personnelle des affaires » du C.C.B.	15"
* M. Albert Feracci dénonce les attaques du Dr Siméoni à l'encontre du P.C.	15"
* La C.A.N. dénonce la « campagne policière » du pouvoir.	10"
* Quatre attentats.	30"
3. <i>Le dossier : Les municipales.</i>	
— Présentation sommaire des listes à Bastia.	
— Présentation sommaire des listes à Ajaccio.	

Corsica Sera du vendredi 4 mars 1983.

1. — J — 2 pour les élections municipales.	20"
— « Invernale 83 » et l'école de musique régionale à Ajaccio et à Bastia.	15"
2. <i>E Nutizie</i> :	
* Invernale 1983 : Premier spectacle à Bastia (commentaire en langue corse), (interview de M. Raffaelli et M. Mariotti, organisateurs : 1').	1'50"
* Grève aux chèques postaux d'Ajaccio à l'appel des syndicats C.F.D.T., C.G.T. et F.O. (commentaire).	1'40"
* <i>Municipales</i> : 206.480 inscrits en Corse (commentaire).	1'05"
* Meeting de la liste bonapartiste à Ajaccio.	25"
* Réaction de M. Edmond Siméoni aux propos de M. François Giacobbi.	40"
* Réaction de M. François Giacobbi à ces propos tenus par M. Siméoni.	15"
* M. Jean Motroni répond au docteur Siméoni suite à la lettre du leader de l'U.P.C. adressée à M. Jospin sur la fraude électorale.	15"
* Meeting à Bastia de la liste d'union de la gauche.	45"
* Meeting à Ajaccio de M. Hyacinthe Pancrazi.	40"
* M. Guy Migeon, commissaire de la République de la Haute-Corse a pris une mesure conservatoire dans l'affaire des cartes d'électeurs renvoyées à la poste.	25"
* Réunion publique de la C.C.N. à Bastia.	30"
* La C.G.T. entend mobiliser l'électorat de gauche.	20"
* Les attentats.	30"
* Arrestation de Mambrini, complice de Mesrine.	15"
* <i>Tourisme</i> : Rien ne va plus... (interview de M. Prosper Alfonsi 1'40").	2'30"
3. <i>Le dossier</i> : L'Ecole nationale de musique et de danse de la région Corse.	5'30"

Corsica Sera du lundi 7 mars 1983.

1. * Les résultats des élections municipales (le tour) dans notre région.

- A Sartène (40").
- A Porto-Vecchio (40").
- A Propriano (40").
- A Calvi (30").
- A l'Île-Rousse (5").
- A Bonifacio (1'45").
- A Corté (2'35").

* L'élection des personnalités régionales.

* A Vico : Le renouvellement (interview de M. Alain Jaffuel : 40") (interview de M. Dominique Colonna : 50") (interview de M. Joseph Padrona : 30").

* L'ambiance des élections à Ghisonaccia : 2'15" (commentaire en corse) (interview des partisans de M. Battesti : 30") (interview de M. Dominique Gambini : 25").

* Des résultats inverses à ceux du continent : forte stabilisation de l'électorat en Corse.

* Les grands perdants : Les autonomistes.

19'

2. Le 8 mars : Journée internationale de la femme.

45"

Corsica Sera du mardi 8 mars 1983.

1. <i>Mardi 8 mars</i> : Journée internationale de la femme.	10"
2. 390 femmes élues dans le cadre des municipales en Haute-Corse contre 185 en Corse-du-Sud.	15"
3. Hommage à Danièle Casanova, héroïne de la résistance.	10"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* B.T.P. : Manifestation dans les rues de Bastia (commentaire).	1'15"
* Municipales à Ajaccio. Duel opposition/majorité (l'U.R.A.M. s'affirme dans l'opposition : 30").	1'15"
* <i>Municipales à Bastia</i> : Trois listes en lice au second tour (commentaire).	1'35"
* <i>Les municipales à Corté</i> : L'incertitude (commentaire).	1'05"
* 35 communes concernées par le second tour des municipales.	15"
* Le trafic aérien à Campo dell'Oro (les travaux de la piste sont terminés).	45"
* <i>Social</i> : Fin de la grève (vingt-quatre jours) au C.O.D.E.C. Masséria à Ajaccio.	15"
* Sports.	40"
5. <i>La revue de presse de Pierre Leca</i> .	
— <i>Le Petit Bastiais</i> : Portrait de quatre femmes dans la bataille des municipales à Bastia.	
— <i>Arritti</i> : « Non au clanisme ! »	
— <i>L'informateur corse</i> : Pour une municipalité intègre à Bastia.	
— <i>Le journal de la Corse</i> : Analyse de la situation du travail et de l'emploi.	
— « <i>Groupe N</i> » : Journal mensuel sportif.	
6. <i>Le dossier</i> : Portrait de Danièle Casanova, héroïne de la résistance.	8'30"

Corsica Sera du mercredi 9 mars 1983.

1. Les prises de position pour le second tour des municipales.	10"
2. Le magazine du mercredi est consacré à un débat en présence de MM. Zuccarelli, Chiarelli et Simeoni.	25"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* Sport.	
* <i>Municipales</i> : Election triangulaire à Corté pour le second tour (commentaire en langue corse).	1'05"
* <i>Municipales à Ajaccio</i> : Pas de changement pour les deux listes qui restent en lice au second tour (commentaire).	1'20"
* M. Charles Ornano a tiré les enseignements du premier tour de scrutin en compagnie de ses colistiers (commentaire).	40"
* Le Dr Simeoni a expliqué sa présence au second tour (commentaire).	25"
* Trois candidats sur un plateau pour un débat.	1'
* La C.C.N. a pris position pour le second tour des municipales à Corté.	15"
* Un sous-officier de la B.A.N. 126 de Solenzara blessé par balle suite à une altercation.	20"
* MM. Charles et François Luccioni ont entamé une grève de la faim.	25"
* Un attentat.	20"
* Quatre routiers corses bloqués à Livourne à cause d'une grève.	25"
4. <i>Le dossier</i> : Les jeunes musicales de Corse.	6'20"
5. Sports.	50"
6. Débat dans le cadre du second tour des municipales 1983 entre MM. Jean Zuccarelli, Joseph Chiarelli et Edmond Simeoni : 15'. — M. Jean Zuccarelli : 3'55". — M. Joseph Chiarelli : 3'10". — M. Edmond Simeoni : 3'35".	

Corsica Sera du jeudi 10 mars 1983.

1. Les trois coups « d'Invernale 83 » à Bastia.	1'05"
2. <i>Le dossier</i> : Les municipales à Gavignano et à Saliceto.	40"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* <i>Sports</i> :	1'30"
* <i>Université</i> : Le rectorat d'Ajaccio occupé par la C.S.C. (commentaire) (interview de M. Joseph Turchini [C.S.C.] : 15") (interview de M. Antoine Ottavi : 40") (interview de M. Brighelli : 25").	2'30"
* Distribution de tracts : « Non au colonialisme ».	
* <i>Le deuxième tour des municipales</i> :	
— Les syndicalistes de l'U.P.C. : ron à la droite : 15".	
— Ajaccio voie nouvelle : 15".	1'30"
— François Musso : « Je reste chiraquien » : 25". (Interview de M. Jean Marzocchi : 20".)	
* Les transferts de l'Etat à la région : une réunion à Paris.	20"
* <i>Sports</i> .	
* <i>Invernale 83</i> ». Entretien avec M. Jean-Maric Raffaelli, organisateur d' « Invernale 83 ».	2'30"
4. <i>Le dossier</i> : L'absence totale à Gavignano et Saliceto aux élections municipales (premier tour) pour protester contre les résultats du recen- sement.	6'30"

Corsica Sera du vendredi 11 mars 1983.

1. La fin des élections municipales : Le dossier.	45"
2. <i>E Nutizie</i> :	
* Chambre des métiers de la Corse-du-Sud : La vie normale reprend. (Interview de M. Jean-Dominique Savelli, président de la chambre : 1').	1'15"
* <i>Sport</i> : La Coupe de France (commentaire).	2'10"
* Edmond Siméoni rappelle que la justice est saisie dans la bataille des municipales à Bastia.	25"
* M. Alain Juppé en soutien à Ajaccio et à Bastia.	30"
* Mise au point de la C.C.N. pour les élections à Farinole.	10"
* Le P.P.C. déplore l'attitude de la gauche à Ajaccio et de « réhabiliter Bastia » à Bastia.	10"
* Le parti communiste s'inquiète de l'attitude de l'U.P.C.	15"
* M. Paul Sémidéi, candidat M.R.G. aux cantonales de Fiumalto d'Ampugnani a fait savoir que sa candidature n'a pu être enregistrée dans les délais.	15"
* Cas unique dans les annales électorales : Les deux premiers de la « liste Biaggi » et de la « liste Poggi » rayés ! (commentaire).	3'
* Le C.E.S. de Porto-Vecchio occupé par les parents d'élèves de la fédération Andrieu.	20"
* Des nouveaux locaux pour l'université : Une lettre au ministre.	15"
* L'occupation du rectorat d'Ajaccio par les étudiants de la C.S.C.	20"
* Troisième session de l'assemblée de Corse.	15"
* Attentat contre un véhicule de Conforama.	10"
* Un hold-up à Ajaccio.	10"
* M. François Buteau s'est constitué prisonnier avant-hier ; il a été inculpé pour reconstitution de ligue dissoute.	10"
3. <i>Le dossier</i> : MM. Charles Ornano et Hyacinthe Pancrazi face aux problèmes de l'environnement (interview de M. Charles Ornano : 2'20") (interview de M. Hyacinthe Pancrazi : 1'55").	6'

Corsica Sera du samedi 12 mars 1983.

1. * Le second tour des élections municipales.	
* 38 recours déposés devant le tribunal administratif pour le premier tour de scrutin.	45"
2. La partie magazine : Le cinéma corse.	10"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* <i>Ajaccio</i> : Un nouveau bateau dans le port. La bénédiction d'un bateau de pêche (commentaire).	1'15"
* <i>Football</i> : La coupe de France (commentaire).	1'55"
* <i>Municipales à Vico</i> : Le Dr Jaffuel se retire.	10"
* 325 communes ont élu au premier tout leur conseil municipal. Le point à la veille du second tour (commentaire).	1'15"
* Le dispositif décidé par Radio corse et F.R.3-T.V. pour couvrir la soirée du second tour des municipales.	2'30"
4. <i>Le dossier</i> : Une entreprise moderne dans le secteur de la filière bois : « l'entretien des lames de scie » (commentaires et interviews des professionnels).	6'15"
5. Une exposition à « la marge » à Ajaccio.	1'
6. <i>Partie magazine</i> : Le cinéma corse. Le film en langue corse de M. Pierre Cangioni : « Santu Nicoli ».	15'

Corsica Sera du lundi 14 mars 1983.

1. Un cargo est actuellement en flammes au large de Solenzara.	45"
2. Les municipales : le troisième tour...	30"
Le résultat des municipales à Vico.	10"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* Analyse générale des résultats au second tour des élections municipales.	2'30"
* <i>La revue de presse</i> :	
— <i>La Corse</i> : « le sursaut de la gauche ».	
— <i>Corse-Matin</i> : « la majorité limite ses pertes ».	
— Roger Bouzinac (<i>Nice-Matin</i>) : « les vainqueurs de ce second tour : les abstentionnistes ».	1'10"
* Les réactions « à chaud » lors de la soirée « spécial élections » à la télévision :	
— intervention de M. Charles Ornano : 15" ;	
— intervention de M. Yacinthe Pancrazi : 25" ;	
— intervention de M. Jean Zuccarelli : 15" ;	
— intervention de M. Edmond Simeoni : 25" ;	
— intervention de M. Joseph Chiarelli : 15".	2'
* La place des femmes dans les consultations municipales : « entrée massive mais nuancée... » (la palme d'or à l'Île-Rousse...) (commentaire) (interview de Mme Jocelyne Mattei-Fazi, maire de Renno) (interview de Mme Lactitia Rosati-Manonni).	4'
* <i>Les anecdotes des élections municipales</i> :	
— Contestation à Gavignano (interview de M. Guy Migeon : 1').	2'
— <i>A Luri</i> : un maire nationaliste (interview de M. Dominique Cervoni).	2'40"
* — L'occupation du rectorat d'académie par la C.S.C. se poursuit.	
— Le personnel va tenir une assemblée générale (commentaire).	50"
* Le label « Brucciu corse » devient « appellation d'origine ».	15"
* Le cargo en dérive au large de la Corse envoyé par le fond.	1'
4. <i>Partie magazine</i> : commentaire de la presse sur les municipales 1983 en Corse :	
— M. Paul-Antoine Luciani : <i>Terre Corse</i> .	
— M. Jean-Baptiste Ferracci.	
— M. Lucien Alfonsi : <i>Arritti</i> .	
— M. Pierre Bartoli : <i>L'informatateur</i> .	15'

Corsica Sera du mercredi 16 mars 1983.

1. <i>Le Niagara</i> toujours échoué à l'embouchure du Fiumorbo.	10"
2. Entretien avec Marie-Paule Belle.	10"
3. L'avenir de l'Université en partie magazine avec MM. Antoine Ottavi et Joseph Turchini.	15"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* Association culturelle corse : une exposition « Aragon » (commentaire).	1'30"
* Base aéronavale d'Aspretto : « restera ou restera pas ? » (commentaire).	1'50"
* Affaire du sucre : deux condamnations à Bastia (commentaire).	50"
* Les enseignants du S.N.E.S. ont tenu leur congrès académique à Bastia durant deux jours.	20"
* Manifestation des dockers à Bastia.	10"
* Grève dans les postes à l'initiative de la C.G.T. et de la C.F.D.T. à Ajaccio.	15"
* Inculpation de Gérard Gonnot, reconnu coupable de divers attentats pour le compte du F.L.N.C. D'autres personnes arrêtées en Corse.	30"
* L'affaire « André Schoch » : diffusion de la bande enregistrée.	30"
* François Orsoni interpellé pour proxénétisme à Paris.	20"
* Un attentat à Bastia.	10"
* Elections cantonale à Fiumalto d'Ampugnani le 27 mars. M. Marcantei, candidat de la gauche unie.	20"
* Le président Giacobbi refuse la démission de son directeur de cabinet.	10"
* <i>Le Niagara</i> toujours échoué et non coulé (commentaire).	5'05"
5. <i>U spettaculu</i> : La M.C.C. organise à Ajaccio un spectacle avec Marie-Paule Belle.	4'30"
6. <i>Partie magazine</i> : Débat entre M. Antoine Ottavi, recteur, et M. Joseph Turchini (C.S.C.) sur l'avenir de l'université de Corse.	15'

Corsica Sera du jeudi 17 mars 1983.

1. L'événement du jour : La conférence de presse de M. Robert Broussard.	35"
2. Importante réunion sur l'avenir de l'université à la préfecture de région à Ajaccio.	10"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* Assemblée ordinaire du Crédit agricole : 50 millions de francs d'investissements dans l'économie (interview de M. Claude Ghintran : 45") (interview de M. Jacques Denis Léandri, président de la Caisse régionale de Crédit agricole : 15").	1'
* <i>Bastia</i> : Les dockers mécontents (commentaire).	1'50"
* Les abonnés sans téléphone : Du plomb dans la ligne (commentaire).	1'35"
* Lundi, journée de concertation dans les 5.000 collèges de France. Examen de rapports (commentaire).	45"
* L'avenir de l'université de Corse : Une table ronde à la préfecture de région entre les représentants de M. Savary et ceux de la C.S.C. (interview de M. Prosper Alfonsi : 55").	2'15"
* L'ex-F.L.N.C. revendique trente-quatre attentats.	15"
* Le service de protection des végétaux ouvre un bocal de contrôle à Casamozza.	15"
4. <i>L'événement</i> : Nouveau coup de filet du « système Broussard » (4'30").	5'45"
5. <i>Spectacle</i> : Les « Invernales » à Bastia.	2'
6. La « Madunuccia » à Ajaccio.	30"

Corsica Sera du vendredi 18 mars 1983.

1. L'affaire Schoch a sans doute connu aujourd'hui la fin de son épilogue judiciaire. Des personnes gardées à vue sont passées aux aveux.	30"
2. La « Madunuccia », fête d'Ajaccio depuis 1660 au centre de notre dossier.	30"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* Rallye, Hong-Kong Pékin : première mondiale pour un équipage corse (commentaire) (interview de M. Xavier Luccioni, pilote : 40").	1'10"
* L'occupation du rectorat d'Ajaccio : Conférence de presse de la C.S.C. (commentaire en langue corse).	1'10"
* Caisse de développement régional : Une alliance avec l'assemblée de Corse et les deux départements de l'île (interview de M. Raphaël Squercioni, président de la C.D.R. : 50").	1'20"
* Le personnel du C.R.O.U.S. organise le 21 mars une grande réunion à Corté.	10"
* L'affaire Schoch : Coup de filet opéré par les hommes du commissaire Broussard. René Tomasi a avoué avoir tué André Schoch et Marie-Luce Nadisi reconnaît être la voix enregistrée au téléphone et diffusée sur les ondes de radio et de télévision. Un télégramme de félicitations de M. Joseph Franceschi (commentaire).	2'
* Découverte d'explosifs et d'armes dans le port de Saint-Florent (commentaire).	1'20"
* L'odyssée du « Niagara », cargo clandestin échoué près de Solenzara (commentaire).	1'35"
* 110 recours ont été déposés dans 65 communes de la Corse.	30"
* La lutte contre les incendies envisagée au cours d'une réunion à l'assemblée de Corse.	30"
* La journée de réflexion organisée dans les collèges de France. Une réaction négative du S.N.A.L.C.	30"
4. <i>Le dossier</i> : La « Madunuccia à Ajaccio » : une fête multiséculaire. (Entretien avec l'archiprêtre Mgr Casanova.)	7'40"

Corsica Sera du samedi 19 mars 1983.

1. Le magazine du samedi sera consacré à la pêche d'hiver dans les eaux du golfe d'Ajaccio.	15"
2. Le dossier sera réalisé sur le spectacle donné dans le cadre « Invernale 83 » par la « cumpania di l'omu ».	15"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* Sport : Tour cycliste en Corse-du-Sud (commentaire).	1'20"
* Pinia : Occupation définitive des terres (commentaire en langue corse). (Interview de M. Mathieu Filidori, C.C.J.A. de Ghisoni : 15".) (Interview de M. Gabriel Valentini, C.C.J.A. du Fiumorbu : 20".)	1'20"
* <i>Agriculture</i> : Une « brochure constat » suite aux travaux des états généraux du développement agricole.	1'
* Quatrième mandat consécutif à la tête de la municipalité bastiaise pour M ^e Jean Zuccarelli (commentaire).	1'20"
* Le conseil municipal d'Ajaccio se réunit demain.	10"
* Premier tour des élections cantonales partielles de Fiumalto d'Ampugnani demain.	10"
* L'anniversaire de la mort de Fred Scamaroni. Cérémonies à Ajaccio.	35"
* Conférence de presse du « collectif de l'université » dans les locaux occupés par la C.S.C. du rectorat d'Ajaccio. Une manifestation est annoncée (commentaire).	55"
* Attentat contre une discothèque à Lecci de Portu Vecchiu ; 3 millions de francs de dégâts...	25"
* René Tomasi inculpé ce matin d'assassinat dans « l'affaire Schoch ».	20"
* « Niagara » : Les opérations de colmatage se poursuivent.	10"
4. <i>U spettaculu</i> : « A compania di l'omu » dans le cadre d'« Invernale 83 » à Bastia.	7'15"
5. Rectificatif sur les élections cantonales de Fiumalto d'Ampugnani : premier tour le 27 mars.	15"
6. Début, demain, des festivités du Carnaval à Bastia sous l'égide de la M.J.C.	30"
7. Sports.	1'30"
8. Partie magazine : La pêche en mer l'hiver à Ajaccio.	15"

Corsica Sera du lundi 21 mars 1983.

1. Le printemps est bien arrivé en Corse.	15"
2. <i>Thème du dossier</i> : la première journée de la troisième session du conseil régional.	15"
3. Magazine du sport.	10"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* Mairie d'Ajaccio : M. Charles Ornano et les autres... (commentaire).	1'55"
* A Bastia : grève et manifestation des pompiers à l'appel de la C.F.D.T. (commentaire). Interview de M. Casanova (C.F.D.T.) : 20".	1'20"
* Université : un comité de liaison enseignants - A.T.O.S. (commentaire).	1'15"
* Collèges : une journée de réflexion à l'appel du ministère de l'Education nationale sur la réforme « Legrand » (commentaire). Désaccord du S.N.A.L.C.	1'45"
5. <i>L'assemblée de Corse</i> : première journée de la session (commentaire) (intervention de M. Edmond Siméoni : 25") (intervention de M. José Rossi : 30") (intervention de M. Jean-Paul de Rocca-Serra : 50") (intervention de M. Prosper Alfonsi : 1'05"). Deux élus du groupe U.P.C. forment un groupe (U.P.C.) Sud et Diaspora) : MM. Felli et Ferrandi.	7'55"
6. Un attentat à Corté.	10"
7. <i>Niagara</i> : les opérations continuent.	15"
8. Le « Carnaval » de Bastia. Une semaine d'animation sous l'aide de la M.J.C. (commentaire).	1'
9. Sport.	1'
10. Partie magazine : sports.	15'

Corsica Sera du mardi 22 mars 1983.

1. L'évacuation du rectorat d'Ajaccio par les forces de l'ordre.	20"
2. La session ordinaire de l'assemblée de Corse : le dossier de la ligne maritime Bastia-Italie.	20"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* Judo : Le bataillon de Joinville à Ajaccio (commentaire).	50"
* Environnement : M. Brice Lalonde sur le terrain en Corse (interview de M. Brice Lalonde : 1'05").	1'
* Rapport Le grand : Un mot d'ordre de grève lancé par le S.N.A.L.C. (commentaire) (interview de M. Irolla [S.N.A.L.C.] : 30").	1'
* Assemblée de Corse : Le dossier de ligne maritime Bastia-Italie (commentaire) (interview de M. Baggioni : 30") (interview de M. Charles Ornano : 20") (interview de M. Toussaint Lucciani : 15") (interview de M. Alphonse Tamburini : 40") (interview de M. Edmond Siméoni : 35") (interview de M. Albert Ferracci : 25") (interview de M. José Rossi : 20").	5'
* L'opération « coup de poing » dans le sud de l'île a permis d'appréhender les auteurs du hold-up de Porto-Vecchio.	15"
4. <i>L'événement</i> : L'évacuation du rectorat d'Ajaccio par les forces de l'ordre (commentaire), (interview de M. Antoine Ottavi : 55") (interview de M. Prosper Alfonsi : 1'10") (interview de M. Jacques Brighelli : 30") (interview de M. Joseph Turchini : 50").	
Occupation du « Palazzu Naziunale » à Corté en signe de solidarité.	8'05"
5. Rappel de la démission du Gouvernement.	15"

Corsica Sera du mercredi 23 mars 1983.

A pagina di u mercuri.

Les travaux de l'assemblée de Corse :

- (* Interview de M. Paul Bungelmi : 1'55".)
- (* Interview de M. Ange Pantaloni : 1'10".)
- (* Interview de M. Jean Baggioni : 1'30".)
- (* Interview de M. José Rossi : 35".)
- (* Interview de M. Vincent Carlotti : 1'25".)
- (* Interview de M. Jean Baggioni : 1'30".)
- (* Interview de M. Vincent Carlotti : 1'30".)
- (* Interview de M. Dominique Bucchini : 40".)
- (* Interview de M. Toussaint Luciani : 45".)

15'

Corsica Sera du jeudi 24 mars 1983.

1. Le conflit entre la S.A.C.E.M. et le collectif des auteurs-compositeurs évoqué à l'assemblée de Corse.	25"
2. Le point sur les cantonales partielles de Fiumalto d'Ampugnani à la veille du premier tour.	10"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* L'assemblée de Corse : Consensus possible sur le budget. Adoption d'un nouveau mode de vote du budget (interview de M. Edmond Simeoni : 55") (commentaire).	1'55"
* L'université de Corse : Echanges franco-japonais (commentaire).	1'10"
* Ajaccio : Manifestation de la C.S.C. (commentaire).	45"
* Un appel des cliniques et hôpitaux d'Ajaccio pour une collecte du sang.	15"
* Réunion du collectif des A.N.P.E. de Corse. Lettre ouverte à M. Prosper Alfonsi.	30"
* Les cantonales de Fiumalto d'Ampugnani à la veille du premier tour de scrutin (commentaire en langue corse) (interview de M. Jean-Marc Balesi : 30") (interview de M. Charles Giacomi : 30") (interview de M. Ours-Pierre Grimaldi : 30") (interview de M. Francis Marcantei : 30").	3'15"
* Les militants de la C.C.N. toujours gardés à vue dans l'affaire de Sorbo Ocagnano.	20"
* Réaction du P.P.C. aux propos tenus par M. Robert Breussard qui déclarait hier : « La Corse est française et le restera. »	30"
4. <i>Le dossier</i> : Le conflit entre la S.A.C.E.M. et le collectif des auteurs-compositeurs corses (commentaire et interviews en langue corse).	7'

Corsica Sera du lundi 28 mars 1983.

1. La prise d'otages de Calvi se termine bien après douze heures d'angoisse pour cinq otages.	35"
2. Les femmes et le travail, objet du dossier.	15"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* Ajaccio : L'exposition Danièle Casanova (commentaire).	1'
* C.F.C. : Un train sur la mauvaise voie (commentaire).	1'15"
* Le hold-up suivi d'une prise d'otages à Calvi (commentaire).	2'
* Deux exclusions à l'U.P.C., MM. Jean-François Ferrandi et Lucien Felli, à la suite de la création d'un nouveau groupe politique « U.P.C.-Sud-Diaspora » à l'assemblée de Corse.	50"
* Ballottage au premier tour des cantonales de Fiumaltu d'Ampugnani.	10"
* La réunion de l'Assemblée générale du C.R.T. à Ajaccio sous la présidence de M. Arrighi de Casanova (commentaire).	45"
* Selon <i>le Point</i> l'équipage du <i>Niagara</i> aurait jeté douze caisses contenant des armes à la mer avant de quitter le navire clandestin.	20"
4. <i>Le dossier</i> : Les femmes et le travail en Corse (commentaire) (interview de Mme Paolini [C.G.T.] : 25") (interview de Mme Martinez [C.G.T.] : 35") (interview de Mme Rubini [C.F.D.T.] : 40") (interview de Mme Moulinier [F.O.] : 30") (interview de Mme Casimiri : 1'25").	9'40"
5. Des voies supplémentaires entre la Corse et le continent.	30"
6. <i>Partie magazine</i> : M. Emile Arrighi de Casanova, président du comité régional du tourisme.	15'

Corsica Sera du mardi 29 mars 1983.

1. Heureux épilogue dans la prise d'otages de Calvi.	10"
2. Sports.	10"
3. Le planning familial à Bastia.	10"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* Droits de la femme : ouverture d'un centre départemental à Bastia (commentaire en langue corse).	1'15"
* Prise d'otages de Calvi : heureux épilogue (commentaire) (interview du commissaire Broussard : 20").	2'05"
* L'affaire de Sorbo-Ocagnano :	
— Tomasi et Pietri portent plainte (commentaire).	
— Ouverture d'une instruction par le parquet de Bastia.	1'40"
— Contestation de l'association « A Riscossa ».	
* Occupation du domaine agricole de Pinia. Une discussion entre les syndicalistes et le président de l'assemblée de Corse, M. Prosper Alfonsi.	30"
* Les vacances scolaires.	15"
* Un attentat manqué contre une résidence secondaire à Aregno.	15"
* Arrestation d'un ressortissant italien porteur d'un pistolet de gros calibre. Découverte d'un arsenal à son domicile de San Nicolao.	20"
* La réunion du conseil municipal d'Ajaccio. Nominations dans les commissions et délégations.	30"
* Sports (commentaire).	2'
5. <i>Le dossier</i> : Le « Centre de planification » (commentaire et interviews).	7'30"
6. Le <i>Niagara</i> s'est couché sur le sable ; son remorquage semble devenir impossible.	15"

Corsica Sera du mercredi 30 mars 1983.

1. La reprise d'Invernale 1983 à Bastia, sujet du dossier.	25"
2. <i>E Nutizie</i> :	
* Vazzio : la décision de l'assemblée de Corse remise en question (commentaire).	1'20"
* Bastia-Lyon : une victoire à l'arrachage (commentaire).	2'05"
* Le naufrage du <i>Niagara</i> : le remorquage est compromis ; le pompage des cales aussi... (commentaire).	1'10"
* 10.381 chômeurs en Corse inscrits à l'A.N.P.E.	25"
* La prise d'otages de Calvi : les cinq gangsters ont été écroués à la maison d'arrêt de Bastia.	10"
* Manifestation et distribution de tracts devant le palais de justice à l'appel de la « Riscossa ».	25"
* Création d'un « Associu naziunalistu » à Bocognano.	15"
* Réunion du conseil d'administration du Conservatoire du littoral.	30"
* Rectificatif sur les vacances d'été.	15"
* M. Jean Santucci nommé à la tête de l'Agence française de l'énergie en Corse.	20"
* Le général Prieur est promu au grade de « général de division ».	
3. <i>La revue de presse hebdomadaire</i> :	
* <i>Le journal de la Corse</i> : « L'avenir professionnel pour la jeunesse corse ».	
* <i>Le Petit Bastiais</i> : « Université, un pari pour demain ».	2'
* <i>L'Informateur Corse</i> : « Et si de Gaulle avait raison ? » (enquête sur la décentralisation).	
* <i>Arritti</i> : — « L'Assemblée des temps perdus... ». — « Les chèques libellés en Corse ».	
4. Le dossier : Dans le cadre d'Invernale 1983 à Bastia : le groupe « Arcu Balenu » (commentaire en langue corse).	7'
5. <i>Partie magazine</i> : l'anniversaire du débarquement du <i>Casabianca</i> en Corse.	15'

Corsica Sera du jeudi 31 mars 1983.

1. Le dossier est consacré à la protection de l'environnement, vue par les enfants.	25"
2. <i>E Nutizie</i> :	
* Gymnastique : Le G.F.C.A. se prépare... (commentaire).	1'
* Santé : Les consommateurs s'inquiètent de la brucellose (commentaire).	1'
* Pâques : Début des festivités religieuses (commentaire).	1'30"
* L'affaire de Sorbo-Ocagnano : Les explications du procureur-général Garsi (interview de M. Garsi : 2'50").	3'30"
* Le contrôle de la redevance sur les magnétoscopes commence à Ajaccio le 18 avril prochain.	15"
* Attentat à l'Île-Rousse : Un véhicule entièrement détruit.	20"
3. <i>Le dossier</i> : La qualité de l'environnement à Ota-Porto vue par les enfants de la commune.	8'15"
4. Les « Invernale 83 » à Bastia se poursuivent.	40"

Corsica Sera du mardi 5 avril 1983.

1. E Nutizie :	
* La disparition de Mme Durox à Ajaccio (commentaire).	1'
* F.D.S.E.A. et C.D.J.A. : A la tête de la chambre régionale d'agriculture (commentaire).	1'35"
* Grève annoncée pour samedi et dimanche à l'aéroport de Poretta à Bastia à l'appel de la C.G.T.	20"
* Réunion de l'Association « A Riscossa » sur l'affaire des sévices : L'exigence des résultats des experts médicaux dans leur intégralité.	20"
* M. Ours Pierre Grimaldi (U.D.F.) élu conseiller général de Fiumalto d'Ampugnani.	30"
* Une plate-forme de forage se brise sur les rochers de l'Argentella.	20"
* Bilan des activités de la Gendarmerie en Haute-Corse.	30"
* La divagation des animaux à Monte : Des porcs profanent les tombes! (commentaire).	2'10"
2. Le dossier : La question des ordures ménagères dans les petites communes près de Bastia (commentaire).	7'30"

Corsica Sera du mercredi 6 avril 1983.

1. L'émission de ce soir sera largement consacrée à une page culturelle.	15"
2. La revue de presse hebdomadaire de Pierre Leca.	10"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* Planche à voile : un tour de Corse en juin prochain (commentaire) (interview de l'organisateur).	1'
* Conférence de presse de la C.C.N. à Ajaccio : Pire qu'avant le 10 mai ! (commentaire) (interview de Jean-Baptiste Rotily-Forcioli : 10").	1'25"
* B.T.P. : Réunion politiques-professionnels (commentaire).	1'15"
* Un communiqué de MM. Felli et Ferrandi : « Une précipitation anormale de l'U.P.C... »	55"
* M. François Buteau remis ce matin en liberté provisoire.	10"
* Mouvement de grève chez les dockers à Ajaccio et à Bastia à l'appel de la C.G.T.	25"
* Début d'action à E.D.F. à l'appel de la C.G.T. : Journée portes fermées dans les centrales du Vazzio et de Lucciana.	30"
* Les comptoirs d'Air France fermés ces deux jours.	15"
* Les attentats et les tentatives d'attentats.	50"
* Réunion des dirigeants du S.E.C.B. Le tirage de la tombola a été reporté.	35"
* Le G.F.C.A. sévèrement battu à Paris (commentaire).	2'15"
4. <i>La revue de presse régionale</i> :	
* <i>L'Informateur Corse</i> : « Les journalistes corses de Radio France et de Corsica Sera »...	
* <i>Le Petit Bastiais</i> : « Les nostalgiques du pouvoir ».	
* <i>U Ribombu</i> : « La presse peu curieuse... »	2'15"
* <i>Le Petit Bastiais</i> : Le film <i>U Catenacciu</i> .	
* <i>Kyrn et Corsica Sera</i> ...	
* <i>Arritti</i> : « Un rapport sur l'enseignement de la langue corse ».	
* <i>Le Journal de la Corse</i> : « La visite des écrivains continentaux en Corse au XIX ^e siècle ».	
5. « <i>Vede, Leghie, Sente</i> » :	
* La « Télécinébédé » : un festival à Ajaccio.	
* Le roman <i>Marie de Lola</i> (interview de l'écrivain Michèle Castelli).	4'
* Des groupes de « Rock n'Roll » en Corse... « <i>Tungstène</i> ».	

Corsica Sera du jeudi 7 avril 1983.

1. La houille blanche en Corse : thème du dossier.	15"
2. Une administration qui fonctionne lorsque son chef est en vacances...	10"
3. Les « Muvrini » à Bobino depuis hier soir.	10"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* B.T.P. : Les professionnels en appellent à l'Etat et aux élus (commentaire).	1'25"
* Les dockers C.G.T. en grève dans les ports d'Ajaccio et de Bastia (commentaire en langue corse) (interview de M. Cesaro (C.G.T.) : 45").	1'10"
* E.D.F. : La C.G.T. revendique... (commentaire en langue corse) (interview de M. Pieri (C.G.T.) : 1').	1'35"
* Comment fonctionne une administration lorsque son chef est absent ? (interview de M. Gaffori, directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Corse-du-Sud : 1'25").	2'45"
* Une précision dans l'affaire des détenus d'Alcajola et leur inculpation.	15"
* Un car-podium de la IV ^e Région aérienne circulera dans toute la Corse pour faire connaître les métiers de l'armée de l'Air.	25"
* Tour de Corse : les pilotes s'entraînent.	20"
* L'incendie de Croce continue.	25"
5. <i>Le dossier</i> : L'énergie en Corse : l'exemple de la « Houille Blanche » (interview de M. Angeli (E.D.F.) : 50") (interview de M. Adrien Calvi (E.D.F.) : 1'35").	6'35"
6. Les « Muvrini » à Bobino.	2'20"

Corsica Sera du vendredi 8 avril 1983.

1. Le match de football Bastia-Metz.	15"
2. Une exclusivité : Les premiers tours de roue de Jean-Claude Andruet.	15"
3. La passion en langue corse à la confrérie de Calenzana.	10"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* Agriculture : Plan de lutte contre les calamités (commentaire).	1'05"
* La foire d'Ajaccio : c'est pour demain (commentaire).	1'10"
* Incendie : déjà 70 hectares détruits ! (commentaire).	40"
* S.E.C.B.-Metz : victoire obligatoire (commentaire).	1'05"
* Le tour de Corse : départ le 4 mai (commentaire).	2'39"
* Le mouvement de grève lancé par le personnel d'Air France (C.G.T.) a été suspendu.	30"
* Assemblée de Corse : le calendrier de la future session.	20"
* Le comité anti-Vazzino contre le non-respect des pouvoirs de l'Assemblée de Corse.	25"
* B.T.P. : Un document chiffré à établir pour monter à Paris...	20"
* Des explosifs découverts près de Pila-Canale.	15"
5. <i>Le dossier</i> : La passion du Christ en langue corse à Calenzana (commentaire et interviews).	8'30"

Corsica Sera du samedi 9 avril 1983.

1. Bastia à la dix-huitième place du championnat !	20"
2. Exposition d'un jeune peintre marocain.	10"
3. Cinéma : Des documents de 1930-1945.	15"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* Foire d'Ajaccio : 100 exposants jusqu'au 17 avril (commentaire en langue corse).	55"
* Moriani-Plage : les assises nationales du folklore français (commentaire) [interview de M. Arrighi, organisateur : 55"]].	1'25"
* (Violence : onze attentats en Corse (commentaire).	1'05"
* Le cas Jean-François Ferrandi en procédure de recours.	1'
* La Corse va siéger au « Comité permanent général des chambres d'agriculture » par l'intermédiaire de M. Tirroloni.	20"
* Aucune nouvelle d'un avion de tourisme qui se dirige vers Calvi.	20"
* Sports : La déroute bastiaise (commentaire).	3'05"
* Le jeu à XIII en Corse : « Ajax XIII » (commentaire).	2'
* Sports divers.	1'30"
5. « Una stonda » : Un jeune peintre d'origine marocaine expose à Ajaccio.	6'15"

Corsica Sera du lundi 11 avril 1983.

1. La violence et les enfants de Corse, thème du dossier ce soir.	30"
2. L'ouverture des travaux de l'Assemblée de Corse en partie magazine.	15"
3. L'occupation et l'évacuation du Rectorat à Ajaccio.	15"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* A Bastia le conseil municipal s'est penché sur le dossier de l'extension du port de commerce (commentaire).	1'50"
* Attentats : Sept plasticages cette nuit en Corse (commentaire).	45"
* Violence : Grève très suivie chez les enseignants à l'appel du S.N.E.S. (commentaire) (interview de M. Faure (S.N.E.S.) : 35").	1'30"
* C.S.C. : L'occupation du Rectorat à Ajaccio (commentaire) (interview de M. Joseph Turquini [C.S.C.] : 20", interview de M. Ottavi : 50").	1'40"
* L'évacuation du Rectorat par les forces de l'ordre.	2'15"
* L'ex-F.L.N.C. vient de diffuser un communiqué : « André Schoch a été sacrifié par le système répressif colonial ».	1'05"
* Deux interpellations à la suite de la découverte d'un butin d'un million de francs à Ajaccio (commentaire).	45"
* L'assemblée générale des M.R.G. : « Pour le respect des lois de décentralisation ».	20"
* Le syndicat F.O. de l'E.D.F. proteste contre la politique d'austérité du Gouvernement.	15"
* L'Union régionale des transporteurs proteste contre la fermeture des routes du col de Bavella aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.	40"
* Le S.D.I. a réuni à Bastia sa commission administrative.	25"
5. <i>Le dossier</i> : Les jeunes de 4 ^e B du collège Fesch d'Ajaccio et la violence en Corse (commentaire et interviews).	6'
6. L'ouverture de la session budgétaire de l'Assemblée de Corse (commentaire), (interview de M. Toussaint Lucciani : 10'50", interview de M. Edmond Siméoni : 1'10").	13'

Corsica Sera du mardi 12 avril 1983.

1. Le mauvais temps sur l'île.	05"
2. Les travaux budgétaires de l'Assemblée de Corse.	10"
3. Le programme de la M.C.C. pour l'année 1983-1984.	15"
4. Notre revue de presse hebdomadaire présentée par Sampiéro Sanguinetti.	10"
5. <i>E Nutizie</i> :	
* Inova 83 : Présence de la Corse au Salon de la technologie à Paris (interview de M. Polacci [A.N.V.A.R.] : 25").	1'
* D.R.A.S.S. : Dans l'attente... (commentaire en langue corse).	1'
* E.D.F.-G.D.F. : Débrayage ce matin à Bastia et Ajaccio à l'appel des syndicats C.G.T.-G.N.C. (commentaire).	1'
* Violence : Manifestation des enseignants et contre-manifestation des étudiants devant la préfecture de région (commentaire).	1'
* Le « Cercle Sébastianu Costa » appuie les étudiants corses de C.S.C.	15"
* Le S.N.A.L.C. participait aussi à la grève des enseignants contre la violence. Le S.N.A.L.C. critique F.R. 3 en l'accusant de boycotter ses positions.	15"
* Selon « A Riscossa », Félix Tomasi serait hospitalisé suite aux sévices infligés par la police lors de son arrestation.	20"
* Les sapeurs-pompiers C.F.D.T. d'Ajaccio ont manifesté hier et exposé leurs revendications.	20"
* Les personnels de la D.R.A.S.S. donnent 48 heures à l'inspection générale pour traiter les problèmes au fond sinon ils dévoileront les renseignements en leur possession.	10"
* Le programme de la Maison de la Culture corse pour 1983-1984 : Toujours le problème des moyens...	1'10"
6. La revue de presse hebdomadaire présentée par Sampiéro Sanguinetti :	
* <i>Arritti</i> : « Retour aux sources ? »	
* <i>U Ribombu</i> : « Rien n'a changé ! »	
* <i>Le Journal de la Corse</i> : « Rigueur ou austérité ».	1'35"
* <i>Kyrn</i> : « L'éditorial d'Aimé Pietri ».	
* <i>Arritti</i> : « La lutte contre le clan ».	
* <i>Economie Corse</i> : Les résultats du recensement.	

Corsica Sera du mardi 12 avril 1983 (suite).

7. Les travaux de l'Assemblée de Corse :

* Commentaire : 5'10".

* Intervention de M. Prosper Alfonsi : 1'40".

* Intervention de M. Charles Santoni : 55".

* Les problèmes internes de l'U.P.C. : 25".

8'10"

Corsica Sera du mercredi 13 avril 1983.

1. Les chanteurs du groupe « I Muvrini » à Bobino thème de notre partie magazine.	20"
2. Les travaux budgétaires de l'assemblée de Corse.	10"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* Admir-Microtel de Bastia. L'informatique pour tous (commentaire).	1'05"
* L'U.P.C. à Bastia : conférence de presse. Sérénité ? (commentaire).	1'45"
* C.S.C. : occupation symbolique du Palazzu Naziunale durant six heures (commentaire en langue corse).	1'10"
* Le collectif de l'Université décide d'une manifestation à Ajaccio le 21 avril prochain de la gare à la préfecture (commentaire).	35"
* La C.C.N. n'approuve pas la démarche des élus de l'assemblée de Corse en « inspection » au rectorat d'Ajaccio.	15"
* Trois attentats contre des résidences secondaires cette nuit.	25"
* L'affaire des plasticages contre les Maghrébins en appel à Bastia. Des réductions de peines envisagées.	20"
* Les problèmes du S.D.I. de Corse-du-Sud examinés par une délégation venue de Paris.	15"
4. <i>Les travaux de l'assemblée de Corse</i> : le projet de budget 1983.	
● Commentaire : 2'05"	
● Intervention de M. Jean-Louis Albertini	55"
● Intervention de M. José Rossi	35"
● Intervention de M. Jérôme Polverini	25"
● Intervention de M. Jean Baggioni	25"
● Intervention de M. Albert Feracci	35"
● Intervention de M. Charles Santoni	35"
● Intervention de M. Edmond Simeoni	45"
● Intervention de M. Denis de Rocca Serra	1'45"
● Intervention de M. Vincent Carlotti	1'15"
● Intervention de M. Ange Pantaloni	50"
5. Une exposition à Ajaccio.	1'05"

Corsica Sera du jeudi 14 avril 1983.

1. La 100 ^e édition du journal <i>Corsica Sera</i> .	25"
2. L'état de santé des services d'incendie dans notre région à la veille de la saison, thème de notre dossier de ce soir.	10"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* G.F.C.A. : Et maintenant ! (commentaire en langue corse).	1'05"
* Drogue : Et la Corse ? (commentaire) (interview de Mme Véronique Guien, conférencière : 1').	1'25"
* Assemblée de Corse : Demain la reprise... (commentaire).	1'
* Le groupe communiste à l'assemblée de Corse a envoyé un télégramme au ministre de la Solidarité nationale au sujet du conflit de la D.R.A.S.S.	25"
* Une partie du L.E.P. du Finosello a protesté contre la démarche des enseignants de cet établissement auprès du commissaire Broussard.	20"
* Six perquisitions et auditions suite aux attentats perpétrés à Cargèse.	15"
* Le Comité nationaliste de la section de Cargèse réagit suite à ces perquisitions (commentaire en langue corse).	10"
* La reconstitution du meurtre d'André Schoch n'a pu avoir lieu hier. Tomasi a refusé d'y participer.	20"
* Reconstitution hier à Ajaccio du meurtre de Toussaint Predali survenu le 19 mars 1982.	20"
* Culture : les journées nationales de la poésie (commentaire en langue corse).	2'30"
4. <i>Le dossier</i> : Les services d'incendie à l'orée de la chaude saison.	
● <i>Commentaire</i> :	
● Intervention de M. Pascal Sanci (C.F.D.T.)	1'
● Intervention du commandant Mazars, S.D.I. de la Corse-du-Sud	1'
● Intervention de M. Guy Migeon, préfet	0'35"
● Intervention de M. Edmond Simeoni	0'45"
5. Cri d'alarme de A.P.N.E.-Balgne sur les incendies.	20"

Corsica Sera du vendredi 15 avril 1983.

1. Le G.F.C.A. tentera de réaliser l'exploit en Coupe de Corse.	15"
2. Assemblée de Corse : fin de la première semaine budgétaire. Le point des travaux.	10"
3. Les conflits entre propriétaires et locataires.	10"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* Crédit agricole : Assemblée générale ordinaire à Bastia (commentaire).	1'20"
* Incendies : Réunion de décision ce matin à Ajaccio (commentaire en langue corse) (interview de M. Prosper Alfonsi : 1'05").	1'35"
* Rencontre Broussard - « A Riscossa » à la préfecture de la Haute-Corse (commentaire).	1'05"
* G.F.C.A. : Ce sera difficile... (commentaire).	1'10"
* Au S.E.C.B. : de dures sanctions !	25"
* Achille Peretti vient de mourir à Paris.	30"
* Nouveau règlement de compte à Vescovato : Gérard Zigliolo abattu sur la place du village.	20"
* Les travaux de l'Assemblée de Corse : le point sur l'avancement des travaux budgétaires. M. Pierre Mauroy annoncé en Corse pour cet été (commentaire).	2'05"
* Conflit de la sous-traitance à l'usine E.D.F. de Lucciana : le tribunal des référés de Bastia ordonne l'expulsion des quatre délégués C.G.T.	20"
* La C.G.T. lance un appel à la grève dans les cantines scolaires à Bastia.	15"
* D.R.A.S.S. : C.G.T. et C.F.D.T. dénoncent des menaces sérieuses mais attendent que le Ministre se prononce sur le dossier avant de les divulguer.	25"
* 41 attentats en Corse depuis le début du mois.	05"
* Le communiqué de l'ex-F.L.N.C. revendique 38 attentats.	10"
* Les attentats.	10"
5. <i>Le dossier</i> : Enquête sur les conflits entre locataires et propriétaires (commentaire).	6'00"
6. Invernale 1983 à Bastia : clôture ce soir.	1'45"

Corsica Sera du samedi 16 avril 1983.

1. <i>Marie de Lola</i> : le roman de Michèle Castelli, thème de notre partie magazine de ce soir.	20"
2. Les travaux de l'Assemblée de Corse.	10"
3. La victoire du G.F.C.A. en Coupe de France.	10"
4. Le projet d'action éducatif au collège de Santa Maria Sicche.	15"
5. <i>E Nutizie</i> :	
* Aide en milieu rural : 1.000 foyers concernés en Corse (commentaire) (interview de Mme Marie-Rose Poli, aide-ménagère : 15") (interview de Mme Yvette Candéau, travailleuse familiale : 25").	1'40"
* Absentéisme dans l'Education nationale : la Corse en tête... (commentaire) (interview de M. Jean-Marie Schleret, président de la P.E.E.P. : 30").	1'15"
* « L'Ecureuil » : aide accrue aux collectivités... (commentaire) (interview de M. Audisio, directeur de la Caisse d'épargne de la Corse-du-Sud : 30").	1'00"
* — Session budgétaire de l'assemblée de Corse : vote du renvoi ! — La désignation des « P.Q. » aux conseils consultatifs de la région Corse (commentaire) (interview de M. Dominique Alfonsi [P.P.C.] : 20") (interview de M. Jean-Paul de Rocca Sera [R.C.U.N.] : 1'10") (interview de M. Charles Santoni : 25").	3'10"
* Elections municipales demain à Gavignano.	30"
* Football : Ajaccio gagne et... s'en va de la Coupe de France (commentaire en langue corse).	2'00"
* Sports.	15"
* La F.E.N. (Corse-du-Sud) condamne les attentats et l'occupation du rectorat.	20"
* Encore des attentats à Bastia.	10"
6. <i>Le dossier</i> : Le P.A.E. projet d'action éducatif à Santa Maria Sicche (commentaire) (interview de M. Jean Pietri, principal du collège de Santa Maria Sicche : 1'10").	6'00"
7. Le carnaval de Sartène ce soir et demain avec « sa majeure Jupiter ».	30"

Corsica Sera du lundi 18 avril 1983.

1. Les problèmes de l'eau à Mezzavia, thème de ce soir.	10"
2. Le festival du film albanais à Bastia.	10"
3. Partie magazine : M. Vincent Carlotti fera le point sur les travaux budgétaires de l'assemblée de Corse.	15"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* Oletta : Notre-Dame de la Pitié fêtée hier (commentaire en langue corse).	1'15"
* Foire d'Ajaccio : on enlève tout et on recommence... (commentaire).	1'05"
* Parc naturel de la Corse : une autre allure (interview de M. François Giacobbi, président du Parc naturel régional : 25").	1'15"
* Bastia : les cantines scolaires fermées à l'initiative de la C.G.T. (commentaire) (interview de Mme Dolcerocca, C.G.T. : 25").	1'35"
* Le collectif de l'Université et la manifestation d'Ajaccio pour le 21 avril.	10"
* Les obsèques de M. Achille Peretti demain.	15"
* Ouverture des assises de Corse-du-Sud aujourd'hui.	35"
* Un patron de bar blessé grièvement hier matin à Vivario. Son agresseur se présente au palais de justice ce matin...	15"
* Les attentats dans la région.	15"
* Les agents des services fiscaux en grève.	15"
* Cinéma : la semaine du cinéma albanais à Bastia.	3'20"
5. <i>Le dossier</i> : « L'eau potable à Mezzavia »... (commentaire, interview de M. Mattei, Comité de défense de Mezzavia : 25"; interview de M. Pascal Schiarli, adjoint spécial Mezzavia : 2'15").	7'40"
6. <i>Partie magazine</i> : Entretien avec M. Vincent Carlotti, vice-président de l'assemblée de Corse, sur l'état d'avancement des travaux de la session budgétaire de l'assemblée de Corse.	14'00"

Corsica Sera du mardi 19 avril 1983.

1. Reprise de la discussion sur le budget à l'assemblée de Corse.	10"
2. Les assises de la Corse-du-Sud s'ouvrent avec un ordre du jour chargé.	10"
3. La revue de presse hebdomadaire.	10"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* Ajaccio : inhumation d'Achille Peretti en présence de plusieurs personnalités (commentaire).	45"
* Chambre des Métiers de la Corse-du-Sud : journée de l'habitat (commentaire).	1'15"
* Université : les personnels C.G.T. et C.F.D.T. inquiets... (commentaire en langue corse).	1'05"
* Conseil de l'université : quel développement ? (commentaire en langue corse).	1'15"
* La C.C.N. et la C.A.N. demandent à leurs militants de participer à la manifestation de jeudi pour l'université.	20"
* Le Recteur de la Corse recevra, à sa demande, les enseignants victimes de plasticages.	10"
* Après l'interpellation de 7 militants nationalistes de la C.C.N. à Cargèse, la « Consulte » demande la restitution de tous les dossiers saisis dans cette affaire.	10"
* M. Bourgeois a été inculpé de « divulgation de fausses nouvelles susceptibles de troubler la paix publique » suite à la conférence de presse de la Riscossa au sujet des sévices infligés aux accusés du meurtre de Sorbo-Ocagnano.	20"
* Perquisition au local de la Riscossa hier soir à Bastia.	15"
* Nouvelle grève au centre des renseignements P.T.T. à Bastia.	10"
* Un meurtre à Antisanti : la victime est morte étouffée...	20"
* L'assassin de Vivario écroué.	10"
* Un attentat l'autre nuit à Solenzara.	05"
* Les assises de la Corse-du-Sud : les faux en écriture du maire de Lugo-di-Nazza (commentaire).	2'25"

Corsica Sera du mardi 19 avril 1983 (suite).

5. *La revue de presse hebdomadaire :*

- *L'expansion* : Trois schémas pour l'économie corse... (le risque n'est pas sous la cagoule mais dans les mots : « lacha gore »).
- *Arritti* : « La droite rigole... ».
- *L'Informateur Corse* : Faire confiance à l'assemblée de Corse ».
- *Nice-Matin* : Pas tendre avec l'assemblée de Corse.

2'05"

6. *L'assemblée de Corse :*

Commentaire : 2'45"

- Interview de M. Prosper Alfonsi 35"
- Interview de M. Toussaint Lucciani 30"
- Interview de M. Marie Jean Vinciguerra 35"
- Interview de M. Paul Bungelmi 25"
- Interview de M. Edmond Simeoni 25"

5'15"

7. *Poésie* : Une exposition à la Marge à Ajaccio cette quinzaine du mois d'avril (commentaire).

1'10"

Corsica Sera du mercredi 20 avril 1983.

1. L'assemblée de Corse : suite des travaux budgétaires. Des incidents aujourd'hui.	25"
2. Les assises de la Corse-du-Sud.	10"
3. Réflexions sur le développement de l'agriculture en Corse, thème du magazine.	15"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* S.E.C.B. : Ça va mal ! (commentaire).	1'15"
* C.G.T. : une semaine d'action en mai (commentaire en langue corse).	" "
* S.G.E.N. - C.F.D.T. : pour le bilinguisme (interview en langue corse de M. Antoine Mariotti [S.G.E.N.-C.F.D.T.]).	1'05"
* Université : le P.C. contre le statut dérogatoire... (commentaire en langue corse) (interview de M. Ange Rovere : 35").	1'30"
* La C.F.D.T. et le P.P.C. présents demain à la manifestation de l'université.	15"
* Le recteur Antoine Ottavi a reçu les enseignants victimes d'attentats.	15"
* Aux assises de la Corse-du-Sud : trois personnes se réclament du F.L.N.C. ... (commentaire).	1'40"
* Réunion de La Riscossa à Bastia sur l'affaire de Sorbo-Ocagnano.	10"
* L'U.P.C. apporte son soutien à La Riscossa et s'étonne de la justice...	15"
* Deux personnes gardées à vue après les attentats d'Ajaccio.	10"
* Un meurtre en pleine rue à Ajaccio : l'auteur activement recherché...	15"
* Nouvelles méthodes de travail à Ajaccio dans la boulangerie.	15"
* Sports.	30"
5. <i>L'assemblée de Corse</i> :	
Commentaire : 3'50"	
Interview de M. Prosper Alfonsi	50"
Intervention de M. José Rossi	30"
Intervention de M. Lucien Felli	40"
Intervention de M. Toussaint Lucciani	40"
Intervention de M. Edmond Simeoni	1'00"
	7'30"

Corsica Sera du mercredi 20 avril 1983 (suite).

6. Présentation du magazine du mercredi.	43"
7. <i>Partie magazine</i> : « les orientations du développement de l'agriculture en Corse ».	
Commentaire en langue corse : 4'15".	
Intervention de M. Lucien Tirroloni (F.D.S.E.A.) : 2'15".	
Intervention de M. Pierre-Louis Ficaja, président du S.I.V.O.M. de la région Corse : 1'35".	
Intervention de M. René Modat, C.D.J.A. de la Corse-du-Sud : 50".	14'05"
Intervention de M. Joseph Arrighi, agriculteur : 1'50".	
Intervention de M. Antoine Valentini, F.D.S.E.A. : 1'45".	
Intervention de M. François de Casabianca, I.N.R.A. : 1'35".	

Corsica Sera du jeudi 21 avril 1983.

1. Le dossier de ce soir : « Inova 83 » à Paris, la Corse présente avec l'A.N.V.A.R.	15"
2. Les assises de la Corse-du-Sud : la dernière affaire, celle de M. Loviconi, Simeoni, Hachim.	5"
3. La manifestation pour l'université à Ajaccio.	10"
4. Les travaux de l'assemblée de Corse.	10"
5. <i>E. Nutizie</i> :	
* Tribunal administratif : 8 municipalités en délibéré (commentaire en langue corse).	1'
* Domaine de Pinia : l'attente... (commentaire).	1'20"
* Assemblée de Corse : deuxième étape franchie... (commentaire) (intervention de M. Jean Baggioni : 1'05").	3'20"
* La manifestation pour l'université à Ajaccio (commentaire).	2'
* Les assises de la Corse-du-Sud : le procès Loviconi-Simeoni et Hachim (commentaire).	1'45"
* Joseph Lucchinacci inculpé suite à un plasticage à Ajaccio revendiqué en son temps par l'ex-F.L.N.C.	25"
* Découverte de plusieurs kilos de plastic.	25"
* Trois personnes arrêtées dans l'affaire du meurtre d'Antisanti.	30"
6. <i>Le dossier</i> : « Inova 83 » à Paris. La Corse présente avec six inventions (commentaire) (entretien avec M. Toussaint Polacci de l'A.N.V.A.R.).	6'
7. Un concert à la M.C.C. à Ajaccio ce soir.	15"

Corsica Sera du vendredi 22 avril 1983.

1. Les spectacles abondent en ce moment dans l'île.	15"
2. <i>E Nutizie</i> :	
* Motards : une mutuelle nationale en Corse (commentaire en langue corse).	1'15"
* F.O.-P.T.T. de la Corse-du-Sud : Assemblée générale à Mezzavia (commentaire en langue corse) (interview de M. Marcott [F.O.] : 20").	1'10"
* Assemblée de Corse : les travaux interrompus suite au décès de M. Antoniotti (commentaire).	1'15"
* Le corps de Mme Durox découvert à Ajaccio.	25"
* Le procès de Loviconi, Simeoni et Hachim : le verdict.	25"
* Le mauvais temps sur notre île.	30"
* 10.370 demandeurs d'emploi à temps plein en Corse : stabilisation...	25"
* Poursuite de la grève dans les cantines scolaires à Bastia.	25"
3. « <i>Poesia et spettaculu</i> » : Présentation des spectacles qui se déroulent actuellement en Corse.	12'20"

Corsica Sera du samedi 23 avril 1983.

1. La journée nationale de la poésie aujourd'hui.	20"
2. Sports.	5"
3. Les événements intervenus cette semaine à l'assemblée de Corse, thème de la partie magazine.	20"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* Création de l' « Associu » dans le domaine de l'audiovisuel et du cinéma (commentaire).	50"
* Corté : réunion du « Collectif de l'environnement corse » (commentaire en langue corse) (interview de M. Antoine Pieretti : 45").	1'25"
* Coopérative de Corté : « pacte pour l'avenir » (commentaire).	1'30"
* Les obsèques de M. Antoniotti à Borgo.	35"
* Suspension des travaux à l'assemblée de Corse.	15"
* Découverte à Lecci de Porto Vecchio d'un stock d'armes et de munitions chez M. Jean Gucyraud. Ce dernier a été arrêté par la gendarmerie et a avoué sa participation à 7 attentats revendiqués par le F.L.N.C.	30"
* Meurtre d'Antisanti : une deuxième personne d'origine maghrébine est passée aux aveux.	15"
* Arrestation du voleur des 180.000 F entreposés au palais de justice de Bastia suite au meurtre d'Antisanti : il s'agit d'un greffier du palais de justice !	15"
* Sports (commentaires).	2'10"
5. <i>Puesia</i> : Rencontre et entretien avec Ghjanettu Nottini (en langue corse).	5'20"
6. Fin de la semaine de la poésie à Bastia (commentaire en langue corse).	1'50"
7. La deuxième édition du Festival du film et des cultures méditerranéennes est préparée activement à Bastia.	20"
8. Partie magazine : les travaux de l'assemblée de Corse. Entretien avec MM. José Rossi, Edmond Simeoni et Vincent Carlotti.	15'

Corsica Sera du lundi 25 avril 1983.

1. Sports.	10"
2. La semaine du cinéma à Ajaccio.	10"
3. Un écrivain marocain invité sur le plateau.	5"
4. Le dossier : la restauration mouvementée d'un four à pain.	5"
5. <i>E Nutizie</i> :	
* C.R.T. : bilan et déficit (commentaire).	1'10"
* Comité anza-vazzino. Gel encore et toujours ! (commentaire en langue corse).	1'20"
* Attentats : une inculpation à Porto Vecchio (commentaire).	50"
* A Riscossa proteste contre cette arrestation à Porto Vecchio et dénonce des sévices.	15"
* Démenti de la gendarmerie dans cette affaire.	5"
* Les attentats ce week-end.	10"
* Une semaine du cinéma à Ajaccio (commentaire).	1'10"
* Entretien avec un poète marocain de passage à Ajaccio, invité sur le plateau.	1'15"
* Le prix du mémorial attribué à Xavier Versini pour l'ensemble de son œuvre.	20"
* Hommage aux déportés des camps nazis hier en France.	20"
* Le F.E.O.G.A. vient d'accorder 113 millions de centimes à la Haute-Corse.	20"
* L'installation des deux conseils consultatifs les 2 et 3 mai à Ajaccio.	15"
* 10.370 demandeurs d'emploi en Corse.	15"
6. <i>Le dossier</i> : La restauration d'un four à pain (commentaire : 4'45") (interview de M. Audema : 1'05") (interview de M. François Riolacci : 1').	6'50"
7. Théâtre à Ajaccio.	45"

Corsica Sera du mardi 26 avril 1983.

1. Mouvement de grève déclenché par la C.G.T. dans l'audiovisuel.	25"
2. <i>Corsica Sera</i> se « décentralisera » en fonction de l'actualité avec des directs et des dossiers.	45"
3. <i>E Nutizie</i> :	
• Hôpital de Bastia : service minimum (commentaire) (interview de M. Dominique Maestracci : 45").	1'25"
• C.G.T./P.T.T. : le plan budgétaire à l'ordre du jour (commentaire en langue corse).	1'10"
• C.G.T./E.D.F. : nouvelle tension (commentaire) (interview de M. J.P. Fabiani, C.G.T. : 30").	1'05"
• E.D.F. : projet d'aménagement hydraulique dans le rizzanese (commentaire en langue corse) (interview du maire de Zoza : 10") (interview du maire de Cargiaca : 10").	1'15"
• Le Collectif de l'environnement lance un cri d'alarme pour les incendies.	15"
• Inquiétude des hôteliers selon l'I.N.S.E.E.	25"
• Incendie criminel au pensionnat Jeanne d'Arc à Bastia.	25"
• Visite de M. Castelbajac à la base aéronavale d'Ajaccio.	25"
4. <i>Dossier</i> : Bonifacio : la pêche (commentaire et interviews).	10'
5. Culture à Ajaccio : des spectacles.	20"

Corsica Sera du jeudi 28 avril 1983.

1. Drame de la mer à Sainte Lucie de Moriani.	15"
2. A Bonifacio : la place des agriculteurs.	10"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* A Bastia : les vins de pays au banc d'essai (commentaire en langue corse) (interview du président du Syndicat des vins de pays : 30").	1'25"
* Voile : séminaire nautique du 8 au 14 mai à Ajaccio (commentaire) (interview du Président de la ligue corse de voile, M. Jo Figara : 1').	1'25"
* La route de Récipello à Bastia (commentaire).	1'45"
* Le Syndicat national d'éducation surveillée en grève.	30"
* L'expulsion des délégués C.G.T. de la centrale de Lucciana a été ordonnée.	10"
* L'assemblée de Corse reprend son travail demain.	10"
* La foire de l'Alta Rocca (commentaire).	1'20"
* La F.D.S.E.A. déboutée dans une de ses actions contre la chambre d'agriculture de la Haute-Corse.	10"
* Le M.O.D.E.F. inquiet des travaux de la Communauté européenne.	30"
* L'Union régionale des transporteurs mécontente.	20"
4. <i>Le dossier</i> : A Bonifacio : l'agriculture.	6'

Corsica Sera du mercredi 27 avril 1983.

1. Bonifacio : Thème de notre dossier durant toute la semaine.	55"
2. La revue de presse hebdomadaire présentée par Sampiero Sanguinetti.	10"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* Corté : Mort d'un grand poète (commentaire en langue corse).	1'15"
* Mise en place de deux centres pour des insertions professionnelles par le G.R.E.T.A. (commentaire).	1'00"
* Ajaccio : conférence maritime de l'amiral Orosco (commentaire en langue corse) (interview du vice-amiral Orosco : 20").	1'20"
* E.A.M. : techniques modernes de sauvetage en mer (commentaire).	1'25"
* La Chambre de métiers de la Corse-du-Sud lance un appel à l'assemblée de Corse.	25"
* La Chambre régionale du commerce et de l'industrie et le Conseil économique et social.	15"
* Attentats.	15"
* Conflit à E.D.F. : C.G.T./direction, le ton monte (commentaire) (interview de M. Adrien Calvi, directeur régional d'E.D.F. : 30").	1'35"
* Spectacles (commentaire).	1'10"
* Sports.	20"
4. <i>La revue de presse hebdomadaire.</i>	
* <i>Le Journal de la Corse</i> : Déstabiliser l'assemblée de Corse.	
* <i>La Corse</i> : Paul Silvani.	
* <i>Corse-Matin</i> : Jean Bisgambiglia.	
* <i>Le Petit Bastiais</i> : « Contre la droite »...	2'10"
* <i>L'Informateur</i> : Le G.V.T. doit aider la Corse.	
* <i>Arritti</i> : La droite a grevé le budget régional et menace l'appareil institutionnel.	
5. <i>Le dossier</i> : Bonifacio.	6'

Corsica Sera du vendredi 29 avril 1983.

1. Quatrième volet de notre enquête à Bonifacio.	10"
2. La reprise des travaux de l'assemblée de Corse.	10"
3. Le conflit de la D.R.A.S.S.	15"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* Cantines scolaires : reprise mardi... (commentaire en langue corse) (interview de M. René Subissi : 30').	1'05"
* Conflit E.D.F. : conférence de presse de la C.G.T. (commentaire).	1'10"
* 15 attentats sur le continent revendiqués par l'ex-F.L.N.C. Des interpellations (commentaire).	1'15"
* L'assemblée de Corse et les problèmes de la chambre des métiers de la Corse-du-Sud.	30"
* Les « non-inscrits » à l'assemblée de Corse se sont expliqués sur leur vote du budget.	40"
* Les travaux de l'assemblée de Corse (commentaire).	1'45"
* M. Prosper Alfonsi a écrit à l'U.C. 2B sur le problème de l'indemnisation des attentats.	10"
* Conflit de la D.R.A.S.S. (commentaire) (interview de M. Paul Merlinghi : 1'35").	3'
* Conflit E.D.F. : une délégation du P.C.F. reçue par le commissaire de la République de la Haute-Corse.	20"
* Création d'un syndicat des travailleurs corses.	20"
* Le P.S. de la Haute-Corse se félicite des accords prévus pour le 1 ^{er} mai.	20"
5. <i>Le dossier</i> : A Bonifacio : la haute ville (commentaires et interviews divers).	5'50"
6. Ouverture demain à Bastia du 1 ^{er} festival du film de jazz (commentaire).	

Corsica Sera du samedi 30 avril 1983.

1. A Bonifacio : un dossier consacré à l'hôpital, à l'antenne de secours et à la Légion.	20"
2. M. Xavier Sérafino invité dans notre partie magazine.	15"
3. <i>E Nutizie</i> :	
* S.E.C.B. : ça sent les barrages ! (commentaire).	1'30"
* Ile-Rousse ; les monuments religieux à la « Casa Lisulana » (commentaire en langue corse) (interview de M. Colombani).	1'10"
* Assemblée générale des transporteurs de la Corse-du-Sud : ras le bol ! (commentaire en langue corse) (interview de M. Quilici, président du syndicat des transporteurs de la Corse-du-Sud) (interview de M. Mordiconi).	1'
* Violence : des inculpations... (commentaire). Le F.L.N.C. s'est expliqué dans un communiqué (30").	1'25"
* Violence : encore du « matériel » saisi à Paris.	35"
* Antoine Filippi remis en liberté suite au vol d'armes du palais de justice de Bastia en janvier dernier.	20"
* Le troisième interlocuteur dans l'affaire Schoch a été arrêté.	20"
* Un attentat à la marine de Davia : une résidence secondaire entièrement détruite.	10"
* Les travaux de l'assemblée de Corse (commentaire) (interview de M. Dominique Bucchini : 2' 05").	4'50"
* Réunion des élus communistes et républicains à Ajaccio.	35"
* M. Marchioni réélu à la tête des élus socialistes et républicains de la Haute-Corse.	5"
* Les défilés du 1 ^{er} mai en Corse.	
* Préavis de grève à l'appel du S.N.E.S. dans l'enseignement.	15"
4. <i>Bonifacio</i> : « l'hôpital, le Centre de secours et la Légion » (commentaires et interviews).	5'50"
5. Partie magazine : invité de Bonifacio : M. Xavier Sérafino, maire de la cité.	13'

Corsica Sera du lundi 2 mai 1983.

1. Le festival du film de jazz à Bastia, thème du dossier.	10"
2. Les débats de l'assemblée de Corse en partie magazine.	15"
3. Le naufrage du <i>Sagemar II</i> fait quelques vagues.	15"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* Circulation à Ajaccio : quel chantier ! (commentaire).	1'
* Social : un 1 ^{er} mai traditionnel ! (commentaire).	1'15"
* Violence : inculpation à Paris (commentaire).	1'20"
* Institutions : C.E.S. installation et incidents (commentaire) (interview de M. André Nicolai : 30").	2'45"
* Assemblée de Corse : premier budget primitif enfin adopté (commentaire).	1'50"
* M. Jean Zuccarelli ne perd pas espoir de voir la Légion prendre part au financement du tunnel.	25"
* D.R.A.S.S. : les syndicats adressent un télégramme au ministre des Affaires sociales.	15"
* Réouverture à Bastia des cantines scolaires à l'appel des personnels C.G.T.	30"
* Le naufrage du <i>Sagemar II</i> : la population est mécontente, le conseil municipal de Rogliano dépose une motion sur le bureau de M. le préfet de la Haute-Corse.	1'30"
* Les attentats cette nuit.	10"
* Sports.	10"
5. <i>Le dossier</i> : Le premier festival du film de jazz à Bastia (commentaires et interviews).	6'10"
6. Partie magazine : les travaux de l'assemblée de Corse.	15'

Corsica Sera du 10/11/55

	Assemblée de l'Assemblée de Corse.	30"
1. L'installation de		
	à une concurrence déloyale.	15"
2. Les F		
	Ajaccio (commentaire) (interview de M. Pierre	1'15"
	en question à Bastia (commentaire) (interview	1'45"
	installation du Comité de la culture, de l'éducation et	7'50"
	interview de M. Toni Casalonga	2'30"
	interview de M. André Nicolai	2'15"
	interview de M. Maxime Nordet	1'25"
	* La C.G.T./E.D.F. accuse la direction de se dérober...	30"
	* Le maire de San Nicolao est décédé.	10"
	* Les élus communistes du conseil municipal d'Ajaccio enquêtent dans la rue...	15"
4. <i>Le dossier</i> :	Les fromages corses victimes de la concurrence déloyale (commentaire).	5'15"

Corsica Sera du mercredi 4 mai 1983.

1. Le tour de Corse automobile : départ demain.	15"
2. La revue de la presse hebdomadaire, écrite et régionale.	5"
3. <i>Le dossier</i> : la divagation du bétail en Castagniccia.	40"
4. <i>E Nutizie</i> :	
* « Défense 83 » : journées à Ajaccio (commentaire).	1'
* F.E.N. : Non à la pénurie ! (commentaire) (interview de M. Jean Picciochi : 45").	1'05"
* Social : Cheval moteur (commentaire) (interview de M. Casanova, du centre d'accueil « l'Eveil » : 20").	1'55"
* Le comité régional du P.C.F. a fait le point de la situation en Corse.	25"
* Réunion à Ajaccio de la « Riscossa ».	10"
* Le syndicat national des marins en grève dès le 9 mai prochain.	15"
* La Corse, lanterne rouge pour ce qui concerne le revenu brut d'exploitation (— 67 % en 1982).	20"
* Le tour de Corse automobile (commentaire).	4'
5. <i>La revue de presse hebdomadaire</i> :	
* <i>Arritti</i> :	
— 2 records en Corse : celui de la taxe professionnelle et celui de la taxe d'habitation.	
— les ennemis de la langue corse et ceux de la langue française.	2'
* <i>Le Journal de la Corse</i> .	
* <i>L'Informateur</i> .	
* <i>Le Petit Bastiais</i> : « contre la droite qui veut paralyser les institutions régionales... ».	
* <i>Kyrn</i> : « le nationalisme n'est pas forcément le séparatisme ».	
6. Un attentat à Aléria.	10"
7. <i>Le dossier</i> : La divagation du bétail en Castagniccia : le ras-le-bol des habitants (commentaire et interviews de la population et du syndicat de défense).	6'
8. <i>Partie magazine</i> : La divagation du bétail en Castagniccia (commentaire) (interview de M. Guy Migeon, commissaire de la République de la Haute-Corse : 7'25") (interview de M. Roger Franzoni, premier vice-président du conseil général de la Haute-Corse : 3'20").	13'